Évaluation sommative du Programme de la participation dans les communautés (PPC) et notamment de l'Initiative canadienne sur le bénévolat (ICB)

Services d'évaluation
Direction générale des examens ministériels
Patrimoine canadien

mars 2007

Rapport final

Table des matières

Résumé ..... **i**

1.0 Introduction et contexte **1**
1.1 Aperçu du programme **1**
1.1.1. Objectifs du programme 1
1.1.2. Intervenants clés 1
1.1.3. Bénéficiaires du PPC/de l'ICB 6
1.1.4. Ressources du programme 7
1.2 Méthodologie et démarche **10**
1.2.1. Points à évaluer 10
1.2.2. Méthodologie 10
1.2.3. Limites de la méthodologie 11

2.0 Principales constatations **13**
2.1 Bien-fondé et pertinence **13**
2.1.1. Pertinence à l'égard des priorités et objectifs actuels 13
2.1.2. Besoin continu 14
2.2 Réussite/impact **18**
2.2.1. Généralités 18
2.2.2. Meilleure sensibilisation au bénévolat et à l'apport des bénévoles 18
2.2.3. Meilleure connaissance du bénévolat et enrichissement de l'expérience des bénévoles 20
2.2.4. Capacité accrue des organismes du secteur de tirer parti de l'apport des bénévoles 22
2.2.5. Capacité accrue des organismes du secteur de se rallier d'autres partenariats 23
2.2.6. Résultats non prévus 24
2.3 Rentabilité et solutions de rechange **24**
2.3.1. Efficience et efficacité 24
2.3.2. Liens avec d'autres programmes gouvernementaux 30
2.3.3. Capacité de transfert à d'autres paliers de gouvernement ou à d'autres organismes 33

3.0 Conclusions **35**

Annexe A : Modèle logique – PPC et ICB **41**

Annexe B : Points/questions/indicateurs à évaluer **42**

Annexe C : Étude documentaire **46**
C.1 Écrits en rapport avec le Programme **46**
C.2 Enquêtes **50**
C.3 Médias **51**
C.4 Autres écrits **52**

Annexe D : Répondants clés **53**

Annexe E : Organismes ayant participé à l'étude de cas **54**

Annexe F : Initiatives sur le secteur bénévole et communautaire selon la province ou le territoire **55**

Annexe G : Reconnaissance des bénévoles selon la province ou le territoire – Cérémonies et distinctions.....59

Acronymes et abréviations

AAP	Architecture des activités des programmes
AIV	Année internationale des volontaires
ASPC	Agence de santé publique du Canada
CCN	Comité consultatif national
CDC	Centre de développement des connaissances
CGCS	Comité de gestion et de coordination stratégiques
CIRCS	Centre d'information, de renforcement des capacités et de sensibilisation
CSC	Centre de soutien communautaire
DA	Directeur administratif
DASBC	Direction des affaires du secteur bénévole et communautaire
DDCP	Direction du développement communautaire et des partenariats
DG	Directeur général
DPC	Direction de la participation dans les communautés
DRHC	Développement des ressources humaines Canada (le 12 décembre 2003, on a scindé le Ministère en deux : Ressources humaines et Développement des compétences Canada et Développement social Canada)
DSC	Développement social Canada
FFE	Frais de fonctionnement et d'entretien
GAO	United States Government Accountability Office (auparavant le United States General Accounting Office)
ICB	Initiative canadienne sur le bénévolat
INB	Initiative nationale sur le bénévolat
ISBC	Initiative sur le secteur bénévole et communautaire
OCC	Organisme confessionnel ou communautaire
ONB	Coalition des organisations nationales bénévoles (ancienne appellation)
PCH	Patrimoine canadien

PPC	Programme de la participation dans les communautés (antérieurement Programme des partenariats communautaires)
RC	Répondant clé
RHDSC	Ressources humaines et Développement social Canada (c'est l'acronyme RHDCC qui a désigné Ressources humaines et Développement des compétences Canada du 12 décembre 2003 au 5 février 2006)
RL	Réseau local
ROPRB	Réseau des organismes pancanadiens ayant recours à des bénévoles
RU	Royaume-Uni
SAGE	Services d'annuaires gouvernementaux électroniques
SC	Santé Canada
TIC	Technologies de l'information et des communications
USA	États-Unis d'Amérique

Résumé

Introduction et contexte

Le présent rapport présente les constatations de l'*Évaluation sommative du Programme de la participation dans les communautés (PPC) et notamment de l'Initiative canadienne sur le bénévolat (ICB)*. Il est fondé sur la recherche menée par Hallux Consulting Inc. pour le compte de Patrimoine canadien (PCH).

Aperçu du Programme

Depuis plus de trente ans, le PPC (qui s'appelait auparavant Programme de soutien aux organismes volontaires) maintient un lien étroit avec le secteur bénévole et communautaire au Canada. En collaboration avec d'autres ministères et le secteur bénévole, le Programme s'est efforcé de sensibiliser davantage les gens à la contribution que les bénévoles et le secteur bénévole et communautaire apportent à la société canadienne; de promouvoir la participation et l'engagement des citoyens dans la société; enfin, de renforcer la capacité des organismes bénévoles et communautaires à offrir des programmes et des services aux Canadiens et aux Canadiennes.

Dans le cadre d'une série de tables conjointes réunissant le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire à la fin des années 1990 et au début de cette décennie, des recommandations ont été formulées sur la façon d'inciter un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes à faire du bénévolat au sein des organismes bénévoles, à y participer et à y contribuer. Des recommandations ont également été faites pour accroître la capacité des organismes bénévoles et communautaires à profiter davantage de la contribution des bénévoles. L'ICB a été annoncée en décembre 2001 pour mettre en œuvre ces recommandations. L'exécution de l'ICB est devenue depuis la priorité du PPC.

Le principal objectif de l'*Évaluation sommative du Programme de la participation dans les communautés* était de faire une évaluation du Programme, y compris de l'ICB. L'évaluation a porté sur le bien-fondé et la pertinence du Programme, ses réussites et son impact comparativement aux objectifs qui lui avaient été assignés, sa rentabilité et les solutions de rechange.

Méthodologie

La méthodologie utilisée pour l'évaluation était la suivante :

- Examen de la documentation. Cela comprenait la documentation relative au Programme, les enquêtes menées ou commandées par Statistique Canada et PCH, des coupures de presse, des résumés de couverture audio et d'autres documents tels que livres, articles de journaux ou information présentée sur les sites Web d'autres gouvernements.
- Entrevues avec des répondants clés (RC), c'est-à-dire des représentants du gouvernement qui s'occupent du PPC ou de l'ICB ou connaissent ces programmes, des cadres et des employés des organismes bénévoles et communautaires qui ont participé au PPC ou à

l'ICB, des fonctionnaires des gouvernements provinciaux ou territoriaux responsables des bénévoles, des universitaires et d'autres personnes ayant une connaissance approfondie des questions liées au bénévolat (n=24).
- Un sondage en ligne réalisé auprès de personnes qui avaient participé à des activités subventionnées par le PPC ou l'ICB (n=235).
- Six études de cas. Trois d'entre elles concernaient des organismes chargés de déterminer les besoins et les priorités du secteur bénévole et communautaire à l'échelon provincial ou territorial. Les trois autres portaient sur des organismes dont les projets avaient été financés.

Bien qu'il y ait des limites associées aux diverses sources d'information, les renseignements que chacune d'entre elles nous a permis de recueillir était cohérents. C'est à l'information provenant des documents et de notre étude documentaire que nous avons accordé le plus d'importance parce que nous la considérions comme la plus fiable et la plus impartiale. L'information obtenue d'autres sources a généralement servi de complément.

Constatations

Bien-fondé et pertinence

Les objectifs du PPC et de l'ICB ne cadrent pas avec les priorités actuellement mises de l'avant par le gouvernement du Canada et le ministère du Patrimoine canadien.

Le 25 septembre 2006, le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor ont annoncé une diminution du financement octroyé à l'ICB pour 2007-2008 et les exercices suivants, ce programme étant considéré comme non essentiel. Le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2006-2007 de PCH déposé devant le Parlement le lendemain n'incluait pas d'activités de programme ciblant les bénévoles ou le bénévolat dans la liste des initiatives clés. Depuis de nombreuses années, l'identité et les valeurs canadiennes sont interprétées de façon large par PCH pour inclure la citoyenneté proactive, qui comprend la participation à la vie de la collectivité en qualité de bénévole. C'est ce que reflétait l'architecture des activités des programmes 2005-2006 du Ministère. Le lien entre identité et valeurs canadiennes d'une part et participation à la vie civique et bénévolat d'autre part a également été établi par un nombre de répondants clés lors de l'évaluation.

Le taux de bénévolat chez les Canadiens a varié au fil du temps, mais il est difficile de mesurer l'orientation et l'ampleur de cette tendance.

Les données des enquêtes menées par Statistique Canada ou commandées par PCH n'indiquent pas une tendance constante. Certaines années, le taux de bénévolat est à la baisse et d'autres années, il est à la hausse. De plus, les changements qui ont été apportés à la méthodologie des enquêtes au fil du temps rendent inadéquate la comparaison des résultats d'une année à l'autre. La principale raison invoquée par les gens pour ne pas faire de bénévolat est le manque de temps ou parce qu'ils sont trop occupés.

Il y a consensus général sur le fait que les organismes bénévoles et communautaires du Canada sont soumis à des pressions considérables et que le gouvernement fédéral est en mesure d'influer sur leur réussite.

Les organismes bénévoles et communautaires sont soumis à des pressions considérables pour diverses raisons, notamment leur capacité à attirer et à conserver des bénévoles. Cela a une incidence sur leur capacité à offrir des programmes et des services aux Canadiens et aux Canadiennes. Ce sont les petits et moyens organismes dont les revenus annuels se chiffrent entre 30 000 $ et 499 999 $ qui sont le plus touchés par cette situation. Plusieurs sondages effectués au cours des cinq dernières années montrent que les Canadiens sont convaincus que le gouvernement du Canada devrait faire davantage pour aider les organismes du secteur bénévole et communautaire à recruter et à former des bénévoles.

Réussites/impacts

On a réalisé en totalité les activités prévues et les résultats immédiats du PPC et de l'ICB.

Des présentations, des activités de diffusion, la production de matériel médiatique, des campagnes et diverses activités ont permis de mieux reconnaître l'apport des bénévoles. Du matériel de promotion et des outils destinés aux organismes ont contribué à accroître la capacité de recruter et de mobiliser des bénévoles. Des recherches ainsi que des projets pilotes et de démonstration ont enrichi le corpus des connaissances et intensifié le développement d'idées et programmes novateurs, lesquels ont à leur tour éclairé l'élaboration des politiques. La mise au point de matériel et d'ateliers de formation, de même que la diffusion de ressources et la tenue de séances d'information, en particulier par le biais de sites Web, ont accru la quantité et la disponibilité d'une documentation pertinente et en ont amélioré l'accès. La création de réseaux locaux et une communication assidue avec les intervenants ont facilité le partage d'informations et le dialogue entre les bénévoles et les personnes œuvrant au sein d'organismes qui en regroupent un grand nombre.

L'évaluation n'a pu déterminer dans quelles mesures les résultats intermédiaires et finals avaient été atteints.

Plusieurs facteurs ont fait en sorte qu'il était impossible dans le cadre de l'évaluation de déterminer dans quelle mesure les résultats intermédiaires et finals avaient été atteints. Tout d'abord, les indicateurs de mesure continue du rendement n'étaient pas conçus pour recueillir des données sur les résultats intermédiaires ou finals. On prévoyait plutôt que la plus grande partie des données nécessaires seraient recueillies lors de cette évaluation. En l'absence de données de base, réunies soit au début soit pendant la durée du programme, il existe peu de contexte pour des données sur le rendement obtenues uniquement au moment de l'évaluation sommative. Certaines données de base étaient disponibles pour plusieurs des résultats intermédiaires prévus, mais à un niveau si élevé qu'il était difficile de savoir exactement à quels résultats le programme devait aboutir. Par exemple, l'un des résultats intermédiaires prévus était d'accroître la sensibilisation au bénévolat chez les Canadiens. Or, selon les données d'enquête de 2001 et de 2002, la quasi-totalité des Canadiens étaient d'avis que les bénévoles et les organismes du secteur bénévole et communautaire contribuent à une meilleure qualité de vie, ce qui laisse supposer l'existence d'un niveau de sensibilisation au bénévolat déjà élevé au moment du lancement de l'ICB.

Ce qui a également contribué à la difficulté de mesurer le degré de réalisation des résultats intermédiaires prévus, ce sont les fluctuations constantes de l'environnement au sein duquel fonctionnent les organismes bénévoles. L'évaluation a relevé une abondance de preuves

suggérant que les bénévoles en puissance disposent de moins en moins de temps, ce qui entraîne la réduction du bassin de candidats. Pour un grand nombre d'organismes de petite et moyenne taille, ce fait s'ajoute au manque de ressources (p. ex. humaines) nécessaires pour le recrutement. Peu importe que l'on dispose d'une information et d'outils excellents, ces facteurs peuvent déboucher sur une diminution nette de la participation au bénévolat au Canada (l'un des résultats finals qui étaient prévus).

Les répondants clés et les participants à l'étude de cas ont été nombreux à dire que, puisque l'évaluation a eu lieu bien avant le terme du financement quinquennal, le programme n'a pas eu le temps de faire pleinement ses preuves. Ils ont également fait observer que la mesure de la réussite est complexe en raison des problèmes d'attribution et de l'absence de critères de référence adéquats. Une stratégie de mesure continue du rendement a été élaborée pour l'ICB à l'issue d'un atelier tenu en mai 2004. Selon cette stratégie, on voit dans la présente évaluation un moyen de réunir une bonne part des données sur les indicateurs prévus quant à l'obtention des résultats.

Rentabilité/Solutions de rechange

De l'avis général, le PPC et l'ICB ont été mis en œuvre de manière efficiente et efficace.

Le PPC et l'ICB ont été mis en œuvre de manière à ce que les Canadiens en aient davantage pour leur argent. On a eu recours à des processus de DDP pour la sélection des projets à subventionner, et l'on a procédé à l'évaluation des principales composantes de l'ICB, afin de cerner les secteurs qu'il serait justifié d'améliorer pour atteindre les objectifs du programme. Ni l'évaluation formative de l'ICB ni la présente évaluation n'ont pu découvrir de solutions de rechange permettant d'arriver aux résultats prévus d'une manière plus économique. Les intervenants du programme se sont généralement dits satisfaits de la mise en œuvre. Le financement disponible pour le programme a été géré de manière à réduire au minimum les fonds inutilisés. Les initiatives en cours dans d'autres pays pour encourager le bénévolat et renforcer les organismes du secteur bénévole et communautaire ne sont pas en place depuis assez longtemps pour fournir une base de comparaison aux fins du PPC et de l'ICB.

Les structures et processus ont été expressément conçus en vue de l'établissement éventuel de liens entre le PPC et l'ICB et d'autres programmes gouvernementaux.

Au départ, les structures et processus ont été expressément conçus en vue de l'établissement éventuel de liens entre le PPC et l'ICB et d'autres programmes gouvernementaux axés sur les bénévoles et le secteur bénévole et communautaire. L'ICB est un produit de l'initiative horizontale qu'est l'ISBC, dont la coordination d'ensemble relève de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC). En conséquence, les initiatives d'autres ministères ont une visée différente de celle du PPC et de l'ICB.

Le transfert du programme à d'autres ordres de gouvernement ou à d'autres organismes aurait sans doute pour résultat de réduire la portée du programme, qui ne serait plus disponible dans toutes les régions du pays.

Certains gouvernements provinciaux ont mis sur pied des programmes d'une envergure considérable, mais d'autres en sont quasi dépourvus. Les organismes non gouvernementaux ont

généralement une portée restreinte et/ou des ressources insuffisantes pour réaliser l'éventail d'activités dont se charge le PPC ou l'ICB.

Recommandations et réponse de la direction

Les recommandations suivantes sont fondées sur les constatations et les conclusions de l'évaluation.

Recommandation 1 : Si le Programme de la participation dans les communautés ou ses composantes sont renouvelés, leurs objectifs et leurs résultats prévus devraient être clairement définis et mesurables.

Les objectifs du Programme sont très généraux et ses résultats prévus ne sont pas clairement définis. Pour garantir l'atteinte des résultats, il est important que le mandat du Programme et ses objectifs soient axés sur ce qu'un programme de cette envergure est capable de réaliser et qu'il soit assorti de résultats prévus clairs et mesurables.

Réponse de la direction **:** La recommandation est acceptée.

Si l'Initiative canadienne sur le bénévolat ou le Programme de la participation dans les communautés était renouvelé, la Direction générale de la participation des citoyens ferait en sorte que les objectifs et les résultats visés du (des) programme (s) soient clairement définis et mesurables.

Le personnel affecté au Programme de la participation dans les communautés travaillerait en collaboration avec le Centre d'expertise sur les subventions et les contributions, la Direction générale des examens ministériels et d'autres organismes (comme le Conseil du Trésor) pour veiller à ce que les objectifs et les résultats escomptés du (des) programme (s) renouvelé (s) soient clairement définis et mesurables.

Recommandation 2 : Toute future initiative dans le domaine du bénévolat devrait cibler principalement les organismes de petite et moyenne taille.

Les programmes du gouvernement devraient s'adresser aux groupes qui en ont le plus besoin. Les grands organismes (ceux qui ont des revenus de 500 000 $ ou plus) ont généralement la masse critique suffisante pour se doter de structures de recrutement et de gestion des bénévoles. Bon nombre des organismes de petite et moyenne taille (ceux dont les revenus annuels se chiffrent entre 30 000 $ et 499 999 $) n'ont pas les ressources humaines et financières suffisantes pour recruter ou gérer les bénévoles de manière efficace.

Réponse de la direction **:** La recommandation est acceptée.

Si la Direction générale de la participation des citoyens devait prendre part à la création d'une initiative future sur le bénévolat, elle ferait en sorte que cette dernière vise principalement des organismes bénévoles de petite taille ou de taille moyenne.

Recommandation 3 : Faire en sorte que les mécanismes de collecte de données soient élaborés et mis en œuvre dès le début du programme pour recueillir

de l'information sur les résultats prévus de façon régulière.

L'un des défis associés à la présente évaluation était le manque de données sur les résultats intermédiaires et finaux. Pour tous les programmes, il est nécessaire d'établir dès le début comment l'atteinte des résultats prévus sera démontrée, et il faut élaborer et mettre en œuvre une stratégie adéquate de mesure du rendement assortie d'indicateurs appropriés et fondée sur des sources de données.

Réponse de la direction **:** La recommandation est acceptée.

Si la Direction générale de la participation des citoyens devait prendre part au renouvellement de volets existants du programme ou à la création d'une initiative future sur le bénévolat, elle veillerait à faire en sorte que des mécanismes de collecte des données soient élaborés et mis en application dès le lancement du programme afin de recueillir en permanence des informations sur les résultats prévus.

Le Programme de la participation dans les communautés travaillerait en collaboration avec le Centre d'expertise sur les subventions et les contributions, la Direction générale des examens ministériels et d'autres organismes (comme le Conseil du Trésor) pour veiller à **c**e que des mécanismes de collecte des données soient élaborés et mis en application dès le lancement du programme afin de recueillir en permanence des informations sur l'atteinte des résultats prévus.

1.0 Introduction et contexte

1.1 Aperçu du programme

1.1.1. Objectifs du programme

Le Programme de la participation dans les communautés (PPC), sous l'égide de la Direction de la participation dans les communautés (DPC) de Patrimoine canadien (PCH), œuvre avec d'autres ministères gouvernementaux et le secteur bénévole et communautaire à promouvoir l'engagement et la participation des citoyens à la société canadienne. L'Initiative canadienne sur le bénévolat (ICB) forme une composante clé du PPC. Les objectifs du PPC et de l'ICB concourent au résultat stratégique du Ministère, ainsi formulé : « Les Canadiens vivent dans une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens »[1].

Les objectifs du **PPC** sont les suivants :

- sensibiliser davantage les gens à l'apport des bénévoles et du secteur bénévole et communautaire à la société canadienne;
- promouvoir la participation et l'engagement des citoyens dans la société canadienne par le bénévolat et la participation au sein des communautés;
- renforcer la capacité des organismes bénévoles à offrir des programmes et des services aux Canadiens et Canadiennes.

Afin de contribuer à atteindre ces objectifs, l'Initiative canadienne sur le bénévolat a été approuvée en juin 2002.

Pour sa part, l'**ICB** vise à:

- améliorer la capacité des organismes à recourir à des bénévoles;
- encourager les Canadiens et les Canadiennes à se joindre aux organismes bénévoles;
- enrichir l'expérience des bénévoles.

Les initiatives, activités et résultats escomptés du PPC et de l'ICB sont schématisés dans le modèle logique de l'Annexe A.

1.1.2. Intervenants clés

La **Direction de la participation dans les communautés** est responsable du PPC. Le programme a pour but de promouvoir la participation des citoyens et leur engagement dans la société canadienne. Depuis plus de 30 ans, le PPC (antérieurement le Programme de soutien aux

[1] Architecture des activités de programmes (AAP) de Patrimoine canadien, 2005.

organismes volontaires) a créé des liens étroits avec le secteur bénévole et communautaire au Canada. En collaboration avec divers ministères fédéraux et le secteur bénévole et communautaire, le programme s'est efforcé de sensibiliser davantage les gens à la contribution que les bénévoles et le secteur bénévole et communautaire apportent à la société canadienne; de promouvoir la participation et l'engagement des citoyens dans la société; enfin, de renforcer la capacité des organismes bénévoles à offrir des programmes et des services aux Canadiens et Canadiennes. De 2000 à 2002, le PPC a codirigé la réalisation de l'Année internationale des volontaires (AIV); assuré la gestion d'un certain nombre d'accords de contribution en rapport avec l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC)[2]; appuyé la Table conjointe sur l'Initiative nationale de bénévolat (INB)[3]; et dispensé des conseils sur les politiques et stratégies en vue du développement de l'ICB.

Le PPC a depuis concentré ses efforts sur l'appui au bénévolat et la solution de problèmes liés au bénévolat dans le secteur bénévole et communautaire. En particulier, le PPC a subventionné divers projets de nature bénévole et analysé les résultats de recherche sur des questions et tendances en matière de bénévolat en rapport plus précisément avec l'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* de Statistique Canada et divers sondages d'opinion publique. Le PPC a également joué un rôle dans les activités visant à définir le statut d'organisme de bienfaisance des organismes du secteur bénévole et communautaire.

À l'heure actuelle, le PPC se consacre en priorité à la prestation de l'ICB, tout en participant à des activités à moindre échelle mais à caractère stratégique, telles que la conception et l'élaboration d'études de recherche sur le bénévolat et la participation, et en faisant la promotion du bénévolat au sein du gouvernement du Canada et auprès des députés[4].

En ce qui concerne l'engagement énoncé par l'*Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire* conclu en décembre 2001, soit de travailler de concert à la réalisation d'objectifs communs, la structure de programme permettant l'exécution de l'ICB est complexe, ainsi qu'on le constatera à la figure 1 ci-dessous et dans la suite de la présente section. La prise de décisions bénéficie d'avis, suggestions et commentaires régulièrement échangés du palier national au palier local et vice-versa. Les rôles et responsabilités des principaux intervenants sont les suivants :

- ***Gouvernance et gestion***

    - La **DPC** est chargée de la gestion de l'ICB depuis ses débuts en 2002. Elle a comme responsabilité d'assurer : la gestion des accords de contribution en collaboration avec

[2] L'ISBC a été lancée pour répondre directement aux recommandations faites au gouvernement du Canada par la Table ronde du secteur bénévole (TRSB) dans son rapport de 1999 intitulé *Consolider nos acquis : pour une meilleure gestion et transparence au sein du secteur bénévole au Canada.* Le travail a été effectué sous la direction de l'ISBC entre juin 2000 et mars 2005**.**

[3] *La Table conjointe sur l'Initiative nationale sur le bénévolat* a été créée à la fin de l'année 2000 dans le cadre de l'ISBC pour une période d'un an. Pendant cette période, les participants ont axé leurs efforts sur les moyens d'inciter les Canadiens à faire du bénévolat et à se joindre à des organismes de bénévoles. Ils ont également cherché des façons d'améliorer la capacité des organismes de bénévoles à mieux profiter des contributions des bénévoles.

[4] *Cadre intégré de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats, Programme de la participation dans les communautés,* Février 2006.

les trois centres nationaux; la présentation de rapports à PCH et aux organismes centraux sur le rendement de l'ICB; la liaison avec les centres nationaux en ce qui touche l'interprétation des exigences énoncées aux accords de contribution; enfin, l'aide nécessaire à l'exécution de l'ICB dans les centres nationaux.

- Le **Comité de gestion et de coordination stratégique** (CGCS) assure le leadership, la coordination et la supervision d'ensemble de l'ICB. Il se compose d'au plus neuf membres – six représentants du secteur bénévole et communautaire (deux représentants des centres nationaux, un représentant d'un autre organisme national et trois représentants des réseaux locaux) et trois représentants du gouvernement fédéral (deux de la DPC et un autre de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC))[5]. Un représentant de Bénévoles Canada[6] et un représentant de la DPC coprésident le comité.

[5] Anciennement Ressources humaines et Développement des compétences Canada et Développement social Canada.
[6] Bénévoles Canada est un organisme de bienfaisance enregistré dont les activités sont axées sur la promotion du rôle et de la valeur du bénévolat dans la création d'une société civile.

Figure 1: L'Initiative canadienne sur le bénévolat

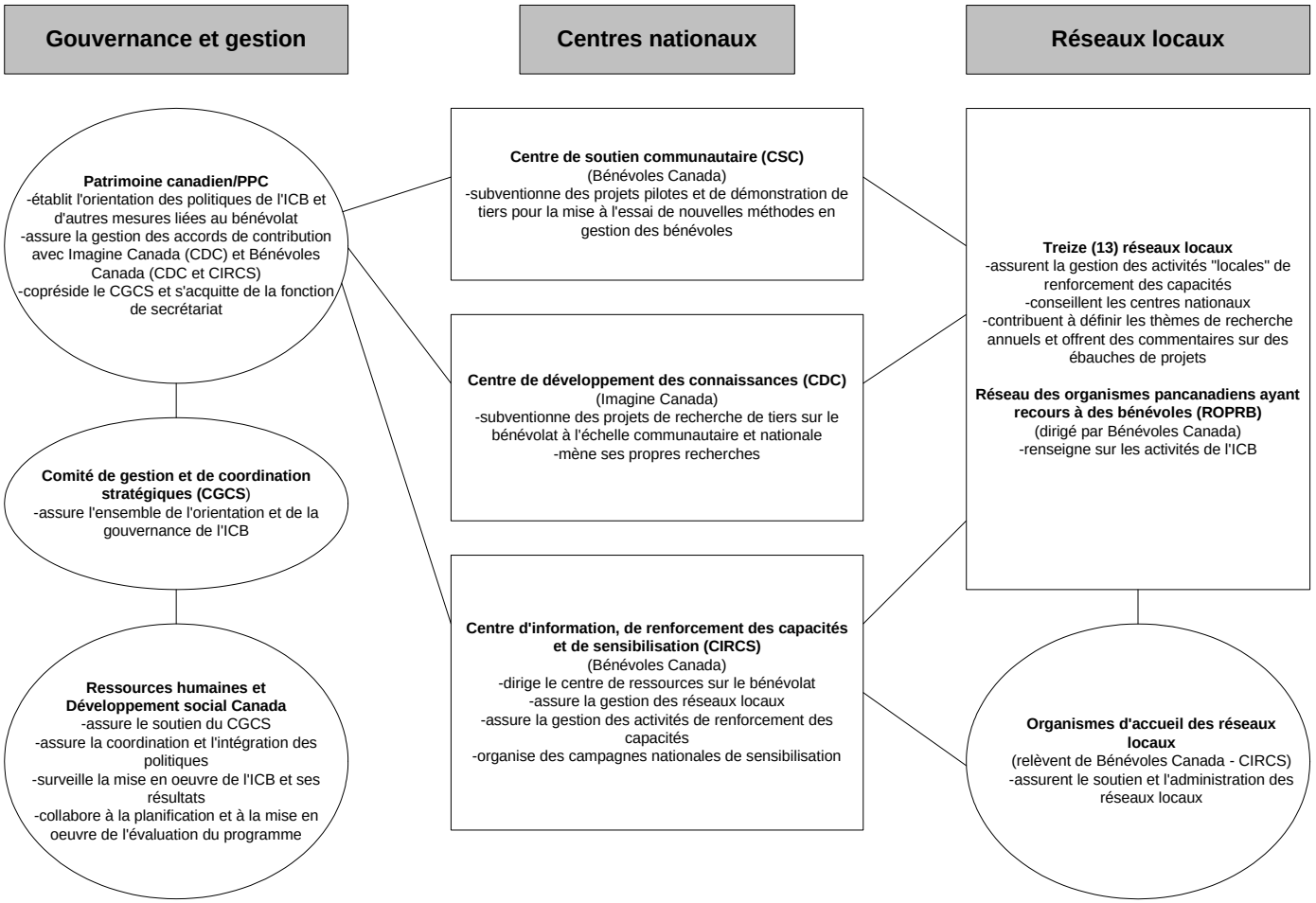

- **RHDSC** est chargé de dispenser du soutien au CGCS (notamment d'élaborer un mandat à son intention), d'assurer la coordination et l'intégration des politiques, de superviser la mise en œuvre et les résultats de l'ICB et de collaborer avec les trois centres nationaux à la planification et à la mise en œuvre de l'évaluation du programme.

- ***Centres nationaux***

  - Le **Centre de soutien communautaire** (CSC), dirigé par Bénévoles Canada, contribue au soutien des organismes locaux en subventionnant l'élaboration et la mise à l'essai de méthodes novatrices pour soutenir le bénévolat, ainsi sous la forme de projets pilotes et de démonstration. Imagine Canada[7] seconde Bénévoles Canada du point de vue de la méthodologie d'évaluation et de la présentation de rapports sur les projets du CSC.

  - Le **Centre d'information, de renforcement des capacités et de sensibilisation** (CIRCS), également dirigé par Bénévoles Canada, est chargé de l'élaboration de réseaux locaux et nationaux, ainsi que de l'administration d'un centre de ressources, de campagnes nationales de sensibilisation en vue de la Semaine de l'action bénévole, de la Journée mondiale du service des jeunes et de l'Année internationale des volontaires, et aussi d'un programme de renforcement des capacités.

  - Le **Centre de développement des connaissances** (CDC), dirigé par Imagine Canada, est chargé d'élaborer et d'exécuter des projets de développement des connaissances, entre autres de l'élaboration et de l'exécution d'un programme de financement par des tiers à l'intention d'organismes devant mener des recherches à l'échelle locale ou nationale, ainsi que de l'analyse des tendances, approches, résultats de recherche et politiques relatives au bénévolat. Le Centre mène également ses propres recherches et analyses.

- ***Réseaux locaux***

  - Les 13 réseaux locaux (RL) (un par province ou territoire) sont chargés de cerner les besoins et priorités du secteur bénévole et communautaire à l'échelle provinciale ou territoriale. En jouant ce rôle, ils veillent à ce que l'ICB rejoigne le palier local et réponde aux divers besoins et exigences des bénévoles et des organismes bénévoles du pays. Les réseaux locaux établissent les priorités, élaborent des plans d'action locaux en rapport avec tous les éléments du programme de l'ICB et subventionnent les activités mises sur pied en fonction de ces priorités. Les réseaux font en outre l'examen et la recommandation de projets locaux au CSC et au CDC, en vue de leur

[7] Imagine Canada résulte de la fusion du Centre canadien de philanthropie et du Regroupement des organisations nationales bénévoles en février 2005**.** Il s'agit d'un organisme de bienfaisance enregistré dont les activités sont axées sur trois secteurs principaux : aider les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif à remplir leur mission; promouvoir la conscience sociale et aider les partenaires de la communauté; aider les Canadiens et leurs gouvernements à comprendre en quoi le travail des organismes de bienfaisance, des organismes à but non lucratif et des groupes communautaires est important pour le Canada et son avenir.

évaluation et de leur sélection, et ils transmettent leurs suggestions et recommandations aux programmes des centres nationaux. Le financement de chaque réseau local est acheminé, par l'intermédiaire du CIRCS, à l'organisme d'accueil chargé d'administrer ce réseau. Un réseau local se compose habituellement de 12 à 15 représentants de divers groupes du secteur bénévole et communautaire, des gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux, de fondations et, le cas échéant, d'autres parties intéressées.

Les avis, suggestions et recommandations des réseaux locaux à l'intention du CSC et du CDC quant à la sélection des thèmes de recherche ou des projets à subventionner passent par un **Comité consultatif national** (CCN). Des CCN distincts existent tant à l'égard du CDC que du CSC. Bénévoles Canada administre le CCN du CSC, et Imagine Canada administre le CCN du CDC. Les comités se composent de représentants d'un centre national (p. ex. d'Imagine Canada ou de Bénévoles Canada) et d'un représentant de chaque réseau local. Le CCN du CSC comprend également des représentants des centres de bénévolat[8]. La composition des comités peut changer d'une année à l'autre, car certains réseaux locaux font la rotation de leurs représentants aux comités.

- Le ***Réseau des organismes pancanadiens ayant recours à des bénévoles*** (ROPRB) bénéficie également du soutien de Bénévoles Canada par l'entremise du CIRCS. Le Réseau réunit des leaders de niveau national en matière de développement du bénévolat, afin de réaliser le second objectif de l'ICB, soit d'améliorer la capacité des organismes à recourir à des bénévoles. Par le biais de rencontres en personne deux fois par an, de communications en continu via un site Web communautaire dédié (l'extranet du ROPRB), d'occasions de réseautage et de consultations individuelles avec des employés de Bénévoles Canada, les membres du ROPRB se tiennent au courant de l'actualité et des recherches en cours dans le secteur bénévole et communautaire et s'efforcent constamment d'élaborer des pratiques exemplaires et de les partager avec leurs sections locales et bureaux régionaux.

1.1.3. Bénéficiaires du PPC/de l'ICB

Les groupes de population ciblés par le PPC et l'ICB sont les Canadiens qui participent actuellement aux activités des organismes bénévoles et communautaires, en particulier comme bénévoles, ainsi que d'autres qui pourraient un jour y participer. Le programme vise tout particulièrement les jeunes et les aînés; les Canadiens issus d'autres cultures; les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire; les membres des peuples autochtones.

Le programme fournit également de l'aide à des organismes du secteur bénévole et communautaire, tant aux paliers communautaire que national, afin que soient dispensés aux Canadiens certains programmes et services grâce à des bénévoles et au bénévolat. Pour ce faire,

[8] Selon le site Web de Bénévoles Canada (2006), les centres d'action bénévole ont comme objectif principal de favoriser et de développer le bénévolat dans l'ensemble de la communauté. Ils exercent quatre types d'activités : la promotion du bénévolat, la création d'une capacité d'organiser des activités de bénévolat locales efficaces, la prestation de leadership pour les questions liées au bénévolat et la sensibilisation des membres des communautés aux possibilités de bénévolat. Il y a plus de 200 centres d'action bénévole dans l'ensemble du Canada.

le principal organe à la disposition du PPC est l'ICB, dont l'objectif est d'améliorer la capacité des organismes à recruter des bénévoles et à les conserver[9].

1.1.4. Ressources du programme

Pour la période 2002-2003 à 2006-2007, le PPC/l'ICB avait prévu au budget des ressources d'environ 42 millions de dollars[10] avant transferts, reports et autres redressements, comme l'illustre le tableau 1. Une somme de plus de 35 millions de dollars était affectée aux contributions (Crédit 5), et le reste aux salaires et aux frais de fonctionnement et d'entretien (F et E) (Crédit 1)[11]. D'autres crédits ont été rendus disponibles par des transferts au sein de certaines catégories de coûts (généralement en faisant passer certaines sommes du Crédit 1 au Crédit 5), ou sont parvenus d'autres organismes (d'autres unités de PCH ou de l'extérieur du Ministère). On a également reporté des montants de contributions qui n'avaient pas été utilisés au cours des premières années du programme, et il y a eu des mouvements de trésorerie avec d'autres groupes de PCH.

[9] Tout au long du document, lorsqu'il est question du secteur bénévole et de ses besoins, on veut parler des besoins du secteur en bénévoles seulement.

[10] Il faut ajouter 4 millions de dollars aux totaux du tableau 1 à cause du report de fonds d'un exercice à un autre et du transfert de fonds entre les salaires, le F et E et les subventions et contributions.

[11] En approuvant les projets de loi de crédits, le Parlement accorde le pouvoir de dépenser aux ministères et organismes. Ces pouvoirs se divisent en deux catégories—dépenses votées et dépenses législatives. Les dépenses votées sont celles pour lesquelles le gouvernement doit demander chaque année l'approbation du Parlement. Une fois l'approbation obtenue, le libellé du crédit et les montants deviennent les conditions principales selon lesquelles les fonds peuvent être dépensés. Des pouvoirs particuliers sont accordés aux ministères et organismes pour affecter des fonds à des activités prévues. Presque toutes les dépenses approuvées de PCH se retrouvent dans les dépenses de programme (Crédit 1) ou dans les contributions et subventions (Crédit 5).

Tableau 1: Source et affectation des crédits du PPC/de l'ICB de 2002-2003 à 2006-2007[12]

Salaire

Budget	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	Total
PPC	129,972 $	129,972 $	129,972 $	129,972 $	178,574 $	698,462 $
ICB	815,000 $	815,000 $	815,000 $	815,000 $	815,000 $	4,075,000 $
Transferts (réorg. min.)	54,460 $					54,460 $
Autres redressements		80,678 $				80,678 $
Convention collective		20,183 $	54,622 $		53,720 $	128,525 $
Total	999,432 $	1,045,833 $	999,594 $	944,972 $	1,047,294 $	5,037,125 $
Chiffres réels						
PPC/ICB	447,099 $	654,316 $	570,594 $	546,417 $	703,450 $	2,921,876 $
ISBC	377,333 $	391,517 $				768,850 $
Pressions financières	175,000 $		125,000 $		270,000 $	570,000 $
à DSC			109,000 $			109,000 $
au poste S et C			195,000 $			195,000 $
au poste Fonctionnement				372,000 $	73,844 $	445,844 $
annulés				26,555 $		26,555 $
Total	999,432 $	1,045,833 $	999,594 $	944,972 $	1,047,294 $	5,037,125 $

[12] Les montants indiqués ici représentent la meilleure valeur estimée. La détermination des montants réels a présenté plusieurs défis en partie en raison d'autres activités entreprises par le PPC en 2002-2003 et 2003-2004, particulièrement en relation avec l'ISBC. Dans les cas où les coût pouvaient être déterminés, ils n'ont pas été indiqués. Le PPC a fourni plusieurs imprimés différents pour les années en question qui n'ont pas pu être conciliés. Lorsque des transferts ont été faits à d'autres secteurs de PCH pour des coûts du PPC ou de l'ISBC (p. ex. le coût de la vérification des bénéficiaires, les évaluations, la recherche d'opinions publiques), ces transferts ont été inclus comme dépenses du PPC/de l'ISBC. Le transfert de fonds des salaires au F et E ou aux subventions et contributions était parfois majoré de 20 % pour compenser les coûts des avantages qui ne seraient pas engagés, mais le cas ne s'est pas présenté systématiquement. Bien que les chiffres ne soient peut-être pas exacts, nous croyons qu'ils donnent une idée raisonnable des sources de fonds et de la façon dont ces fonds ont été utilisés.

Dépenses de fonctionnement

		2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	Total
Budget							
	PPC	54,000 $	54,000 $	54,000 $	54,000 $	78,868 $	294,868 $
	ICB	258,161 $	363,000 $	363,000 $	397,134 $	398,000 $	1,779,295 $
	Réorg. avril 2002		24,858 $	24,858 $			49,716 $
	de S et C		91,925 $		50,000 $	201,203 $	343,128 $
	de l'ICB-DRHC		25,000 $				25,000 $
	de salaires			144,000 $	385,200 $	73,844 $	603,044 $
	de Multi/COL				35,000 $		35,000 $
	Total	312,161 $	558,783 $	585,858 $	921,334 $	751,915 $	3,130,051 $
Chiffres	**réels**						
	PPC/ICB	115,776 $	265,665 $	220,985 $	279,470 $	556,889 $	1,438,785 $
	ISBC		3,691 $				3,691 $
	Pressions financières/autres						
	exigences de la direction générale	196,385 $	205,726 $	162,068 $	225,810 $	195,026 $	985,015 $
	à S et C			170,000 $	364,237 $		534,237 $
	Année internationale des vol.		4,777 $				4,777 $
	annulés		78,923 $	32,805 $	51,817 $		163,545 $
	Total	312,161 $	558,783 $	585,858 $	921,334 $	751,915 $	3,130,051 $

G&C

		2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	Total
Budget							
	PPC	26,800 $	26,800 $	26,800 $	26,800 $	26,800 $	134,000 $
	ICB					8,369,170 $	8,369,170 $
	CIRCS	2,704,903 $	4,566,166 $	4,441,903 $	4,441,903 $		16,154,875 $
	CDC	811,470 $	1,250,238 $	1,332,569 $	1,332,569 $		4,726,846 $
	CSC	991,797 $	1,586,766 $	1,628,697 $	1,628,697 $		5,835,957 $
	report de l'année précédente		405,735 $	584,514 $	504,484 $		1,494,733 $
	transfert des salaires			240,800 $			240,800 $
	transfert des langues officielles			220,000 $	200,000 $	100,000 $	520,000 $
	transfert de Politique des arts					100,000 $	100,000 $
	transfert de F et E			170,000 $	274,837 $		444,837 $
	Total	4,534,970 $	7,835,705 $	8,645,283 $	8,409,290 $	8,595,970 $	38,021,218 $
Chiffres réels							
	PPC			74,050 $	119,573 $	22,500 $	216,123 $
	ICB					7,818,165 $	7,818,165 $
	CIRCS	2,342,753 $	4,241,903 $	4,958,403 $	4,726,499 $		16,269,558 $
	CDC	742,983 $	948,028 $	1,352,099 $	1,636,052 $		4,679,162 $
	CSC	991,798 $	1,628,697 $	1,513,697 $	1,683,694 $		5,817,886 $
	ISBC (y compris PSEPM)	10,000 $	39,335 $				49,335 $
	ECDBP		4,821 $				4,821 $
	report	406,000 $	584,000 $	503,000 $		10,000 $	1,503,000 $
	annulés/surplus	41,436 $		-2,866 $	0 $	4,041 $	42,611 $
	Pressions min./taxes, etc.		297,000 $	100,000 $	323,472 $	440,061 $	1,160,533 $
	mouv. de trés. avec Échanges			146,900 $	-80,000 $		66,900 $
	liés à Politique des arts (via les mod. d'appl. de l'ICB)					100,000 $	100,000 $
	Transfert au budget de fonct.		91,921 $			201,203 $	293,124 $
	Total	4,534,970 $	7,835,705 $	8,645,283 $	8,409,290 $	8,595,970 $	38,021,218 $

1.2 Méthodologie et démarche

1.2.1. Points à évaluer

On a cerné trois points à examiner lors de cette évaluation :

- Dans quelle mesure le PPC/l'ICB continue-t-il à cadrer avec les priorités des ministères et du gouvernement dans son ensemble et répond-il à un besoin réel?
- Dans quelle mesure le PPC/l'ICB atteint-il ses objectifs dans le respect de son budget et sans résultats indésirables?
- Dans quelle mesure fait-on appel aux moyens les plus efficients et les plus appropriés pour atteindre les objectifs, compte tenu d'autres approches en matière de conception et d'exécution?

On trouvera à l'Annexe B les points à évaluer, les questions et les indicateurs connexes présentés sous forme de grille.

1.2.2. Méthodologie

L'information requise pour l'examen des points et questions à évaluer a été tirée de tout un éventail de sources, dont les suivantes :

- ***Examen de la documentation,*** soit :
  - Une large gamme de documents relatifs au programme (documents d'approbation du programme, documents de planification de PCH, procès-verbaux de l'ICB/du CGCS, produits d'organismes subventionnés, rapports sur le rendement des trois centres subventionnés), ainsi qu'en fait état l'annexe C.1.
  - Plusieurs enquêtes (longitudinales et autres) menées ou commandées par Statistique Canada et Patrimoine canadien, dont l'annexe C.2 fait l'énumération.
  - Des coupures de presse et résumés de couverture audio (radio et télévision) en français et en anglais, réunis par la DPC au cours de la période de décembre 2003 à juillet 2006, de même que tous les résumés de couvertures et d'activités médiatiques, tel qu'indiqué à l'annexe C.3.
  - L'examen d'autres écrits non déjà mentionnés. Il y a notamment eu relevé d'écrits relatifs au bénévolat décrivant des approches et investissements pratiqués et les résultats obtenus dans d'autres pays, dont l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis. La liste complète des documents examinés figure à l'annexe C.4.

- ***Entrevues avec des répondants clés***. Au nombre des répondants clés (RC), citons les cadres responsables du PPC/de l'ICB, des employés de RHDSC œuvrant au PPC et à l'ISBC ou connaissant ces organismes, des cadres supérieurs des centres nationaux de l'ICB, des cadres et coordonnateurs des organismes d'accueil des réseaux locaux de l'ICB, des membres des réseaux locaux de l'ICB, des fonctionnaires des gouvernements provinciaux ou territoriaux responsables des bénévoles, des universitaires et d'autres

personnes ayant une connaissance approfondie des questions de bénévolat. On trouvera à l'Annexe D la liste des 24 personnes interrogées en entrevues.

- Un ***sondage en ligne*** a été réalisé auprès de personnes qui avaient, à un moment ou à un autre, participé à des activités subventionnées par le PPC ou l'ICB. Le personnel du programme avait réuni 843 adresses électroniques distinctes aux fins du sondage. Ces adresses avaient été fournies par les organismes d'accueil des RL. Au nombre des répondants, mentionnons :
  - Des membres de RL;
  - Des directeurs et employés d'organismes d'accueil de réseaux locaux;
  - Des membres du ROPRB;
  - Des organismes qui avaient reçu des subventions de l'ICB pour réaliser un projet (p. ex. rédaction d'un manuel de formation) ou tenir une activité, une séance de formation, etc.;
  - Des personnes qui avaient participé à des séances de formation ou des remises de distinctions, ou qui avaient utilisé du matériel élaboré à l'aide d'une subvention de l'ICB.

  Différentes questions ont été posées, selon le degré de participation du répondant au PPC ou à l'ICB tel qu'on avait pu le déterminer au départ. Deux cent trente-cinq des 288 réponses reçues ont été jugées utilisables. Le taux de réponse de 27,9 % est considéré comme supérieur pour ce type d'instrument de sondage. Les questionnaires jugés inutilisables comprenaient une seule réponse, soit à la première question, qui précisait la nature de la participation du répondant au PPC/ICB.

- ***Étude de cas portant sur six organismes ayant reçu des subventions de PCH***. Les participants à l'étude de cas représentaient trois réseaux locaux et trois organismes qui avaient reçu des subventions du PPC ou de l'ICB. Les projets subventionnés visaient le recrutement et la gestion de bénévoles, le développement communautaire des jeunes et le développement des connaissances. On trouvera à l'Annexe E la liste des organismes qui ont participé à l'étude de cas.

1.2.3. Limites de la méthodologie

Il faut reconnaître les restrictions associées aux modalités de l'enquête d'évaluation. La plupart des répondants clés, par exemple, avaient directement participé à l'exécution du programme et/ou travaillaient pour un organisme qui avait reçu une subvention en vertu du programme. Il était prévisible que ces personnes aient une attitude très positive quant aux réalisations passées, présentes et futures du programme. Cette prévision s'est avérée juste. Des prévisions analogues à l'égard de tous les organismes participant à l'étude de cas se sont également réalisées.

Les enquêtes en ligne constituent un outil extrêmement efficient pour obtenir des commentaires. Cependant, les résultats ne présentent pas de validité statistique, étant donné qu'il y a autosélection par les répondants. Nous avons aussi constaté que 75 % des répondants étaient des employés rémunérés, et qu'une autre tranche de 18,6 % étaient membres de conseils. À peine plus de 6 % étaient des bénévoles, lesquels représentent la principale population cible du PPC/de

l'ICB. Ce profil de répondants rend beaucoup plus difficile l'interprétation des résultats du sondage, surtout en ce qui touche les questions ayant recueilli une très forte proportion de réponses neutres.

Malgré les restrictions associées aux modalités propres à l'enquête, les renseignements réunis par l'examen de la documentation, les entrevues et le sondage en ligne se sont révélés cohérents. Aux fins de la formulation de nos conclusions, nous avons accordé le plus d'importance à l'information provenant des documents et de notre étude documentaire. L'information obtenue à partir des entrevues, des études de cas et du sondage en ligne a généralement servi de complément.

2.0 Principales constatations

2.1 Bien-fondé et pertinence

2.1.1. Pertinence à l'égard des priorités et objectifs actuels

Les objectifs du PPC et de l'ICB ne cadrent pas avec les priorités actuellement mises de l'avant par le gouvernement du Canada et le ministère du Patrimoine canadien.

Le gouvernement du Canada manifeste une grande cohérence dans les priorités qu'il a exposées jusqu'ici. Le bénévolat n'est pas nommément mentionné dans le discours du Trône du 4 avril 2006, ni dans le discours du budget du 2 mai 2006. On relevait dans ce dernier discours que le soutien communautaire est essentiel à la vie culturelle et artistique du Canada et que le fait d'inciter les membres de la collectivité à faire davantage de dons de charité devrait aboutir à un soutien financier accru pour les projets de cette nature[13]. On y annonçait des mesures expressément conçues pour améliorer le financement.

Le 25 septembre 2006, le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor ont annoncé une diminution du financement octroyé à l'ICB pour 2007-2008 et les exercices suivants, ce programme étant considéré comme non essentiel. Par activités ou programmes non essentiels, on entend ceux qui ne correspondent pas aux priorités du gouvernement fédéral ou des Canadiens[14]. Le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2006-2007 de PCH déposé devant le Parlement le lendemain indiquait que l'implantation du bénévolat dans les communautés par le Ministère contribuait à l'activité de participation à la vie communautaire et civique de son programme[15]. Les activités du programme qui ciblaient expressément les bénévoles ou le bénévolat ne figuraient cependant pas à la liste des initiatives clés.

L'interprétation par PCH de l'identité et des valeurs canadiennes s'est élargie au fil des ans, de façon à intégrer une citoyenneté proactive, comportant la participation à la vie de la collectivité en qualité de bénévole. C'est ce que reflète l'AAP 2005-2006 du Ministère. La participation à la vie communautaire et à la vie civique compte parmi les activités des programmes ministériels à l'appui du résultat stratégique « Les Canadiens vivent dans une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens »[16]. L'ICB a été classée au nombre des sous-sous-activités de programme.

Le lien entre identité et valeurs canadiennes d'une part et participation à la vie civique et bénévolat d'autre part a également été établi par nombre des répondants clés lors de l'évaluation. Le secteur à but non lucratif, bénévole et communautaire y est décrit comme présentant un « cadre d'engagement aux citoyens ». En particulier, l'ICB est considéré comme un véhicule d'incitation et d'articulation de ce cadre.

[13] Le discours du budget 2006 : cibler les priorités, 2 mai 2006, p. 11-12.
[14] Document d'information — Gestion efficace des dépenses; Communiqué 06-047, Le nouveau gouvernement du Canada élimine des programmes ruineux, recentre les ressources financières sur les priorités et procède à une réduction importante de la dette, comme promis, 25 septembre 2006.
[15] Patrimoine canadien, *Rapport sur les plans et priorités 2006-2007*, p. 79.
[16] Patrimoine canadien, Cadre stratégique et Architecture des activités de programmes pour 2005-2006 (www.pch.gc.ca/pc-ch/org/mission/paa_table_f_cmf)

Ainsi que le rappelaient les notes de la Ministre en vue d'une allocution prononcée devant les participants aux ateliers Rencontres du Canada en avril 2006, « promouvoir la participation des citoyens à la vie de notre société figure parmi mes principales responsabilités »[17]. Le discours de la Ministre, le discours du Trône 2006 et le RPP 2006-2007 donnent tous à penser que le gouvernement entend continuer à appuyer les activités de programme et le résultat stratégique établis pour le Ministère, mais non l'actuelle sous-sous-activité que constitue le bénévolat.

La responsabilité du bénévolat n'est pas clairement dévolue à la Ministre du Patrimoine canadien.

Les pouvoirs et fonctions de la Ministre de Patrimoine canadien s'étendent de façon générale à tous les domaines de compétence du Parlement qui sont liés à l'identité, aux valeurs, au développement culturel et au patrimoine[18]. Plusieurs domaines de compétence énoncés dans la loi habilitant le Ministère s'inscrivent expressément dans des secteurs de l'économie qui dépendent largement des bénévoles (p. ex. les arts, le patrimoine culturel, les sports, ainsi que les bibliothèques, archives et musées nationaux), sans mentionner nommément les bénévoles ni le bénévolat.

2.1.2. Besoin continu

Le taux de bénévolat chez les Canadiens a varié au fil du temps, mais il est difficile de mesurer l'orientation et l'ampleur de cette tendance.

Selon un sondage effectué par le Centre de recherche Décima pour le compte de Patrimoine canadien, le pourcentage de Canadiens qui avaient travaillé comme bénévoles pour un organisme communautaire au cours des douze mois précédant novembre 2005 était de 38 %, soit de 5 % plus faible qu'au cours de la précédente période de 12 mois[19]. On constatait une baisse du niveau de bénévolat dans toutes les régions du pays.

Selon les estimations de Statistique Canada pour 2004, le taux de bénévolat chez les personnes de 15 ans et plus s'établissait à 45 %[20]. Ce chiffre représente une hausse par rapport à l'enquête de 2000, mais, ainsi que le relèvent les auteurs, des changements importants avaient été apportés à la méthodologie de l'enquête[21], ce qui a pu se répercuter sur les résultats; il ne convient donc pas de comparer les résultats obtenus les années précédentes à ceux de l'enquête de 2004[22]. L'enquête de 2000 signalait que 27 % des personnes de 15 ans et plus avaient effectué du travail bénévole au cours de la période d'un an précédant l'enquête, soit une baisse par rapport aux

[17] Notes pour une allocution prononcée par l'honorable Beverley J. Oda, ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, Ottawa (Ontario), 24 avril 2006.
[18] *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien*, paragraphe 4.
[19] *Canadian Volunteerism Initiative, teleVox Study*, November 2005, Decima Research, p 9.
[20] *Canadiens dévoués,Canadiens engagés*, Points saillants de l'Enquête canadienne de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation, Statistique Canada, N° 71-542-XPF au catalogue, pages 10-11.
[21] Le sondage de 2004 visait des résidents du Canada âgés de 15 ans et plus. Le sondage de 1997 et 2000 visait des personnes ayant participé à l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada. L'EPA porte sur la population civile non institutionnalisée âgée de 15 ans et plus qui n'habite pas le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut ou une réserve indienne.
[22] *Canadiens dévoués,Canadiens engagés*, Points saillants de l'Enquête canadienne de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation, Statistique Canada, N° 71-542-XPF au catalogue, page 6.

31 % de personnes qui disaient avoir fait du bénévolat en 1997[23]. Le taux de bénévolat, chez les jeunes en particulier, peut refléter le fait que, dans plusieurs provinces, les élèves du secondaire doivent faire du bénévolat selon certaines conditions dans le cadre du programme d'études pour obtenir leur diplôme. Une enquête menée en 2005 auprès de jeunes de 12 à 30 ans révèle que 55 % d'entre eux avaient fait du bénévolat au cours des 12 mois précédents[24]. Il s'agit là d'une légère augmentation, compte tenu de la marge d'erreur, par rapport aux 54 % des personnes ayant déclaré avoir fait du travail bénévole dans une enquête analogue menée en 2003. Parmi les répondants de 2005, 17 % indiquaient avoir effectué ce travail pour satisfaire à l'exigence d'un certain nombre d'heures de bénévolat pour l'obtention du diplôme d'études secondaires[25].

La principale raison invoquée pour expliquer le non-bénévolat était le manque de temps ou un surcroît d'occupations (55 % en 2005 et 65 % en 2004)[26]. On a obtenu des résultats analogues lors d'une enquête récente auprès d'Autochtones vivant à l'extérieur des réserves : 56 % des personnes n'ayant pas fait de travail bénévole au cours de l'année antérieure invoquaient un manque de temps ou un surcroît d'occupations[27], tout comme 63 % des jeunes lors d'une étude distincte de 2005[28].

Il y a consensus général sur le fait que les organismes bénévoles du Canada sont soumis à des pressions considérables et que le gouvernement fédéral est en mesure d'influer sur leur réussite.

Au Canada, la vigueur et le dynamisme du secteur bénévole et communautaire tel que nous le connaissons aujourd'hui sont en large mesure attribuables aux politiques et mesures mises en œuvre par le gouvernement depuis une quarantaine d'années. Quantité d'organismes canadiens à but non lucratif, bénévoles ou communautaires, notamment les hôpitaux, universités et collèges, tirent plus de la moitié de leurs revenus de subventions et de remboursements gouvernementaux[29]. Même abstraction faite du secteur des hôpitaux, universités et collèges, l'apport du gouvernement représente toujours près de 40 % en moyenne des revenus du secteur bénévole et communautaire.

La dépendance croissante à l'égard du financement public, amorcée au cours des années 1960, s'est poursuivie jusque dans les années 1980. Cette dépendance accrue du financement public était conjuguée à une modification du rôle des organismes de bienfaisance, en particulier des organismes confessionnels et bénévoles. Ce modèle, reposant en bonne part sur le soutien public, est analogue à celui qui existe dans de nombreux pays d'Europe occidentale. Grâce à ce soutien, le secteur bénévole et communautaire voit sa base financière stabilisée, ce qui contribue à sa viabilité et à sa croissance[30].

---

[23] *Canadiens dévoués,Canadiens engagés*, Points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation, Statistique Canada, N° 71-542-XPF au catalogue, pages 11-12.
[24] *Reconnecting Government With Youth 2005: Research Overview*, November 2005, Ipsos-Reid, p. 30.
[25] ibid, p. 34.
[26] *Canadian Volunteerism Initiative, teleVox Study*, November 2005, Decima Research, p 22; *Canadian Volunteerism Initiative, teleVox Study*, November 2004, Decima Research, p 16.
[27] *Off-reserve 2006 Study—Final Data Tables*, p 98.
[28] *Reconnecting Government With Youth 2005: Research Overview*, November 2005, Ipsos-Reid, p. 30.
[29] *Analyse comparative du secteur à but non lucratif et bénévole du Canada*, Michael H. Hall et al., Imagine Canada, 2005, p. 17-18.
[30] *Global Civil Society: Dimensions of the Nonprofit Sector*, Volume 2, Lester M. Salamon, S. Wojciech Sokolowski, and Associates, Kumarian Press, Inc., 2004.

Dans le Canada des années 1990, toutefois, les gouvernements de tous les paliers ont commencé à réduire le financement de nombreux programmes et à en éliminer certains, pour parer à des déficits sans précédent[31]. Maints organismes bénévoles et communautaires ont encore du mal à se remettre des changements qui se sont ensuivis.

Les organismes à but non lucratif trouvent difficile de planifier leur avenir, de recruter des bénévoles et des administrateurs et d'obtenir des fonds d'autres instances (p. ex. gouvernements, fondations, sociétés et particuliers). Plusieurs de ces problèmes sont souvent signalés par les 46 % d'organismes dont les revenus vont de 30 000 $ à 499 999 $[32]. De plus, la nature des subventions publiques, instables et à court terme, se traduit par un roulement de personnel continu[33]. En conséquence, ces organismes luttent sans cesse pour survivre et ne disposent guère du temps et des ressources nécessaires pour renforcer leur capacité organisationnelle et établir des partenariats fructueux avec le secteur privé[34]. Une étude menée en 2002 par le Trésor de Sa Majesté révèle que le gouvernement avait fait des suppositions erronées quant à la capacité des organismes à but non lucratif à exécuter des programmes, ce qui avait conduit à des attentes irréalistes et à de piètres résultats[35].

Outre les défis découlant des modifications apportées au financement public ces quinze dernières années, le secteur bénévole et communautaire doit composer avec les fluctuations des schèmes de bénévolat. Un nombre important de Canadiens offrent des dons monétaires et du temps, mais, de façon générale, le soutien laisse à désirer. Neuf pour cent des citoyens sont à l'origine de 46 % des dons et de 40 % des heures de bénévolat[36]. On assiste peut-être à l'affirmation d'une tendance, où des bénévoles intermittents font quelques heures ou une journée de bénévolat à la fois, assurent un service régulièrement pendant une période pouvant durer six mois ou un service à intervalles réguliers pendant une courte période (p. ex. chaque année). Les personnes qui font du bénévolat sur une longue période et de façon continue ont dans le passé effectué la plus grande partie du « véritable travail ». Afin de survivre, les organismes à but non lucratif doivent s'adapter du point de vue de leur structure, de même que des modes d'organisation et de gestion des bénévoles. Il faudrait atteindre à une plus grande flexibilité et acceptation des formes intermittentes de bénévolat[37].

Diverses interventions stratégiques de la part du gouvernement fédéral ont déjà été considérées comme appropriées, tout dépendant de la taille de l'organisme. On estimait ces interventions particulièrement importantes pour les organismes de petite ou moyenne envergure, afin de leur

[31] *Analyse comparative du secteur à but non lucratif et bénévole du Canada*, Michael H. Hall et al., Imagine Canada, 2005, p. 26-27.
[32] *Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, données révisées 2003, Statistique Canada, 2005, p. 12-13, 46-49.
[33] *Analyse comparative du secteur à but non lucratif et bénévole du Canada*, Michael H. Hall et al., Imagine Canada, 2005, p. 29-30.
[34] *Vers un nouveau partenariat pour le développement communautaire : rapport du Forum du secteur privé et du secteur bénévole*, avril 2004, Imagine Canada, Forum des politiques publiques, et le Conference Board du Canada, p. 18-19.
[35] *ChangeUp: Capacity Building and Infrastructure Framework for the Voluntary and Community Sector: Final Regulatory Impact Assessment*, Active Community Unit, Home Office, June 2004, p 4.
[36] *Analyse comparative du secteur à but non lucratif et bénévole du Canada*, Michael H. Hall et al., Imagine Canada, 2005, p. 29-30.
[37] *Emerging Areas of Volunteering*, ARONOVA Occasional Paper Series, Volume 1, Number 2, Jeffrey L. Brundney, editor, 2005, p 49-59.

permettre de contribuer à la vie de la société canadienne. On suggérait que ces organismes pourraient bénéficier davantage d'initiatives qui mettent de l'avant le rôle qu'ils jouent (p. ex. stimuler l'engagement et la participation des citoyens) et les défis spécifiques qu'ils affrontent (p. ex. recrutement et perfectionnement des bénévoles). En ce qui concerne les grands organismes de service, on pensait qu'ils bénéficieraient d'initiatives portant sur les défis spécifiques qu'ils affrontent dans leur rôle de prestataires de services (p. ex. conditions de financement inadéquates)[38].

Certains étaient d'avis que l'absence d'un cadre cohérent en matière de politique publique à l'égard des organismes à but non lucratif, bénévoles et communautaires pourrait constituer un problème majeur. Des politiques ont été mises au point afin d'appuyer le secteur commercial au Canada, en particulier la petite et moyenne entreprise (PME). Mais on n'a mis au point aucun cadre stratégique comparable à l'intention du secteur à but non lucratif, bénévole et communautaire. Et le Canada n'est pas le seul pays dans cette situation. C'est dans le monde entier que l'on méconnaît les facteurs qui contribuent à la croissance et au déclin dans ce secteur[39].

Les Canadiens croient fermement que le gouvernement du Canada devrait encourager les citoyens à faire du bénévolat. Quatre sur cinq des personnes interrogées par le Centre de recherche Décima en novembre 2005 se disaient en accord, tout à fait ou quelque peu, avec ce genre de mesure. Ce niveau d'appui est légèrement plus élevé qu'il ne l'était l'année précédente, alors que cet appui à l'égard d'un soutien gouvernemental était de 75 %[40]. Les résultats de 2005 se rapprochent davantage de la perspective exprimée par les Canadiens en septembre 2001 et en février 2002. En février 2002, 81 % des enquêtés étaient d'avis que le gouvernement devrait encourager les citoyens à faire du bénévolat[41]. Ce pourcentage accusait une légère baisse par rapport aux 83 % des sujets exprimant cette opinion lors de l'enquête de septembre 2001[42].

De plus, les Canadiens sont convaincus que le gouvernement du Canada devrait faire davantage pour aider les organismes du secteur bénévole et communautaire à recruter et à former des bénévoles. Ils étaient d'accord, tout à fait ou quelque peu, avec cette mesure à 78 % en 2005 et à 77 % en 2004[43]. Compte tenu de la marge d'erreur, il y a là une légère baisse par rapport aux résultats de 2002 et de 2001, alors que 80 % des Canadiens affirmaient que le gouvernement devrait faire davantage pour aider les organismes du secteur bénévole et communautaire à recruter des bénévoles et à les conserver[44].

Les personnes interrogées étaient unanimes à trouver tout à fait nécessaire que le gouvernement fédéral continue de soutenir l'encouragement au bénévolat et sa promotion. Toute une gamme de raisons étaient invoquées, y compris la nécessité d'une perspective nationale sur la question, l'absence d'une infrastructure – exception faite de celle que représente l'ICB dans plusieurs régions du pays –, et le manque de financement d'autres sources.

---

[38] *Analyse comparative du secteur à but non lucratif et bénévole du Canada*, Michael H. Hall et al., Imagine Canada, 2005, p. 31-32.
[39] *Global Civil Society: Dimensions of the Nonprofit Sector*, Volume 2, Lester M. Salamon, S. Wojciech Sokolowski, and Associates, Kumarian Press, Inc., 2004, p 3-4.
[40] *Canadian Volunteerism Initiative, teleVox Study*, November 2005, Decima Research, p 27.
[41] *Recherche d'opinion publique sur le secteur bénévole, ébauche finale*, mars 2002, Ipsos-Reid, p. 10.
[42] *Recherche d'opinion publique sur le secteur bénévole, rapport définitif*, octobre 2001, Ipsos-Reid, p. 9.
[43] *Canadian Volunteerism Initiative, teleVox Study*, November 2005, Decima Research, p 30.
[44] *Recherche d'opinion publique sur le secteur bénévole, ébauche finale*, mars 2002, Ipsos-Reid, p. 11.

2.2 Réussite/impact

2.2.1. Généralités

Les répondants clés et les participants à l'étude de cas ont été nombreux (en particulier les membres des RL) à formuler deux grandes observations à propos de la réussite du programme en général.

La première de ces observations a trait au retard considérable qu'ont accusé la réception des fonds et la mise en œuvre des mesures relatives à l'ICB après l'annonce du financement initial en décembre 2001 (le programme a d'abord été approuvé le 30 juin 2006, puis prolongé jusqu'au 30 juin 2007). Nombre des personnes que nous avons interrogées croient que la présente évaluation a lieu bien avant le terme du financement quinquennal et, en conséquence, trop tôt pour que l'ICB ait eu le temps de faire pleinement ses preuves. Une bonne part des RC et des participants à l'étude de cas sont d'avis que des bases ont été jetées en vue d'atteindre les objectifs de l'ICB et qu'on aboutira certainement à la réussite, mais qu'il faudra attendre encore un peu pour voir les retombées positives se manifester dans toute leur ampleur.

Une seconde observation majeure a été reprise par de nombreux RC et participants à l'étude de cas : la mesure de la réussite de l'ICB est complexe, en raison de problèmes d'attribution, c.-à-d. du degré auquel certains résultats positifs ou négatifs peuvent ou doivent être attribués soit à l'ICB soit à d'autres causes, et il n'existe pas de critères de référence pouvant servir à mesurer la réussite dans le temps, bien que ces critères soient actuellement en cours de définition. Une stratégie de mesure en continu du rendement a été élaborée à l'intention de l'ICB à l'issue d'un atelier tenu en mai 2004. Selon cette stratégie, on voit dans l'évaluation un moyen de réunir une bonne part des données sur les indicateurs prévus quant à l'obtention des résultats.

La plupart des RC déclarent que, d'après leurs propres observations et ce qu'ils ont entendu dire, l'ICB semble avoir accompli des résultats remarquables en peu de temps.

2.2.2. Meilleure sensibilisation au bénévolat et à l'apport des bénévoles

On s'est servi des fonds octroyés au PPC/ICB pour élaborer et réaliser des activités d'information et de promotion visant à accroître la sensibilisation au bénévolat chez les Canadiens. Le CIRCS était le centre national qui assumait la responsabilité première à cet égard. Les réseaux locaux et divers organismes à but non lucratif ont aussi mené à bien certaines initiatives spécifiques.

Parmi les résultats de ces activités, citons les suivants :

- stratégies de communication afin de promouvoir la Journée internationale des bénévoles (le 5 décembre), la Semaine de l'action bénévole (en avril) et la Journée mondiale du service des jeunes (une fin de semaine en avril);
- matériel de promotion, dont un site Web;
- matériel médiatique, dont des communiqués d'intérêt public;
- matériel et outils de promotion destinés à divers organismes à but non lucratif;

- présentations et activités de diffusion.

Grâce à des fonds obtenus par l'entremise de l'ICB, un certain nombre d'organismes ont, pour la première fois, tenu des manifestations en l'honneur de leurs bénévoles ou ont trouvé d'autres moyens de leur rendre hommage (p. ex. bracelets ou épinglettes). D'autres se sont servis du matériel et des outils de promotion élaborés pour la tenue d'activités communautaires, dont une foire du bénévolat dans un centre commercial de l'endroit. La diffusion du message s'est accrue chaque année, selon toute une panoplie de mesures (nombre d'articles promotionnels expédiés, valeur des communiqués d'intérêt public diffusés, mentions par divers députés à la Chambre des communes, noms de contacts dans la base de données, nombre de médias imprimés contactés, nombre de demandes d'entrevue avec la présidente de Bénévoles Canada)[45].

Le PPC/ICB a contribué à une couverture médiatique mettant en lumière le bénévolat et l'apport des bénévoles.

La couverture médiatique relative à la Semaine de l'action bénévole, à la Journée mondiale du service des jeunes et à la Journée internationale des bénévoles a été remarquable pendant toute la période à l'examen, si l'on en croit la revue que nous avons faite des coupures de presse. Soixante-dix pour cent des répondants à l'enquête d'évaluation ont aussi ajouté que les campagnes médiatiques de l'ICB ont été couvertes par les médias de leur région. La couverture comprenait généralement des remerciements aux bénévoles, le profil des personnes à l'honneur et une description des activités prévues pour célébrer la journée ou la semaine en cause.

Dans tous les coins du pays il y a eu couverture régulière, qui a fait valoir notamment l'importance du bénévolat, les entreprises qui encouragent le bénévolat au sein de leur personnel et l'impact des bénévoles sur la collectivité. Bénévoles Canada et son site Web (www.volunteer.ca/benevolescanada/index.cfm) ont souvent été mentionnés à titre de sources d'information complémentaires. D'autres types de couverture ont été relevés au moment où sont rendues publiques des études majeures, par exemple l'*Enquête nationale sur les organismes bénévoles et à but non lucratif* et l'*Enquête canadienne sur les dons, le bénévolat et la participation.*

Le nombre de coupures de presse réunies porte à croire que la couverture de la Semaine de l'action bénévole de 2006 s'était remarquablement accrue par rapport à celle de 2005. Ce résultat pourrait être en rapport direct avec les efforts déployés par le CIRCS, ainsi qu'on en fait état ci-dessus.

L'impact du PPC/de l'ICB sur la sensibilisation des Canadiens au bénévolat et à l'apport des bénévoles demeure incertain.

Les comptes rendus de manifestations et les témoignages reçus par le CIRCS de la part d'organismes subventionnés faisaient valoir les activités réalisées à l'aide des sommes octroyées et le nombre des participants. On y trouve peu d'information sur les résultats escomptés, bien que plusieurs organismes aient signalé le recrutement de nouveaux bénévoles en conséquence directe de foires du bénévolat tenues dans des centres commerciaux de la région. Les RC faisaient également part d'un niveau d'activité accru quant à l'information diffusée auprès des

[45] *The Progression and Evolution of the CVI Promotional Campaigns: Report for Heritage Canada—August 2006,*Volunteer Canada.

Canadiens sur le bénévolat (le nombre d'activités relevées lors des campagnes nationales ayant trait au bénévolat, le nombre de messages d'intérêt public se rapportant au bénévolat, le nombre de consultations du site Web, une couverture médiatique accrue, ainsi que des émissions de télévision mettant en vedette des bénévoles).

Au moment du lancement de l'ICB, les Canadiens étaient conscients de l'apport des bénévoles à la société. Ils étaient quasi unanimes (96 % dans une étude de 2002 et 98 % dans une étude de 2001) à croire que les bénévoles et les organismes du secteur bénévole et communautaire contribuent à une meilleure qualité de vie chez les Canadiens[46]. Dans le cadre de l'enquête menée pour la présente évaluation, les répondants qui se disaient d'accord avec le constat d'un fort niveau de sensibilisation à l'apport des bénévoles à la société chez les Canadiens étaient deux fois plus nombreux que ceux qui étaient d'avis contraire.

2.2.3. Meilleure connaissance du bénévolat et enrichissement de l'expérience des bénévoles

Au cours des cinq dernières années et grâce au financement dégagé par le PPC et l'ICB, il y a eu intensification des activités visant à améliorer la connaissance du bénévolat et à enrichir l'expérience des bénévoles. Au nombre de ces activités :

- des projets de recherche et projets pilotes/de démonstration sur des thèmes établis par le CDC et le CSC;
- la production de manuels et de feuillets d'information à l'intention des bénévoles et des gestionnaires de ressources bénévoles;
- l'affichage de ressources sur le bénévolat et la gestion des bénévoles sur le site Web du centre de ressources sur le bénévolat (www.volunteeer.ca/benevolescanada/index.cfm);
- la tenue d'ateliers et d'autres activités.

Il y a généralement consensus sur l'amplification notable qu'a connue le corpus de connaissances relatives au bénévolat grâce à l'ICB, mais aussi sur le fait qu'il faudrait faire davantage pour diffuser cette information et pour la faire passer du niveau des politiques au niveau communautaire. Des préoccupations existent quant à l'aptitude des petits organismes dirigés par des bénévoles à utiliser le matériel élaboré. Les RC indiquent également qu'il faudrait faire davantage pour diffuser le matériel dans les deux langues officielles et certaines langues de minorités, dont des langues autochtones.

L'impact du PPC/de l'ICB sur l'amélioration des connaissances sur le bénévolat et l'enrichissement de l'expérience des bénévoles demeure incertain.

Les RC présupposaient que l'utilisation du matériel et la formation aboutiraient ou devraient aboutir au transfert d'un précieux apprentissage aux gestionnaires de bénévoles ou directement aux bénévoles, ce qui devrait entraîner une meilleure connaissance du bénévolat et l'enrichissement de l'expérience qu'il procure. Cependant, il était difficile pour les RC d'établir des liens directs entre des documents et des séances de formation de nature spécifique d'une part, et des résultats mesurables dans ces domaines d'autre part. Des enquêtes menées auprès de participants à des activités financées par le CSC indiquent uniquement que ces activités ont été

[46] *Recherche d'opinion publique sur le secteur bénévole, ébauche finale*, mars 2002, Ipsos-Reid, p. 9.

considérées comme pertinentes. Le sondage en ligne du CDC, où l'on interrogeait des utilisateurs sur ce qu'ils pensaient du matériel téléchargé, a connu, d'avril à août 2006, un taux de réponse insuffisant pour pouvoir en tirer des conclusions. Les participants devaient répondre par oui ou par non à une série de questions sur la facilité d'utilisation de certains rapports, manuels, guides et feuillets d'information[47].

L'enquête en direct effectuée en vue de la présente évaluation a permis de constater que les produits élaborés grâce à des fonds obtenus du PPC/de l'ICB, la formation assurée et les activités de reconnaissance tenues ont généralement été perçus sous un jour positif. Les répondants qui ont trouvé utile le matériel affiché sur le site Web étaient plus de cinq fois plus nombreux que ceux qui étaient d'avis contraire; près des deux tiers de tous les répondants ont trouvé utiles le matériel et les outils de promotion/de campagne, et 57 % des sujets croyaient qu'ils avaient eu un impact positif sur l'expérience des bénévoles; parmi les personnes qui avaient utilisé le matériel élaboré, 57,1 % ont déclaré que ce dernier avait accru leur satisfaction à l'égard du bénévolat.

L'enquête d'évaluation a également permis de constater que, selon les organismes qui élaboraient des produits (p. ex. manuels, feuillets d'information, etc.) ou tenaient des séances de formation et des cérémonies de reconnaissance grâce à une aide financière du PPC/de l'ICB, ces activités procuraient une expérience meilleure aux bénévoles et, dans de nombreux cas, haussaient le taux de conservation. Parmi les 32 personnes qui ont répondu à la question, près de 72 % étaient d'accord pour dire que le matériel élaboré avait enrichi l'expérience de leurs bénévoles. De plus, les répondants ayant indiqué un meilleur taux de conservation en conséquence du matériel élaboré étaient quatre fois plus nombreux que ceux qui étaient d'avis contraire.

Quatre-vingt-sept pour cent des répondants croyaient que leurs bénévoles semblaient connaître une meilleure expérience après la mise en œuvre du programme de formation. Personne ne s'est dit en désaccord avec cet énoncé. Environ la moitié des 21 répondants à la question ont indiqué que le taux de rétention des bénévoles s'était accru après la mise en œuvre du programme de formation. Les autres répondants avaient donné une réponse neutre.

Parmi les participants à la formation, ceux qui déclaraient retirer davantage d'agrément du bénévolat après avoir reçu leur formation étaient dix fois plus nombreux que ceux qui étaient d'avis contraire lors de l'enquête. Plus de la moitié des répondants ont donné une réponse neutre. Les répondants qui déclaraient que, en conséquence de la formation reçue, ils prévoyaient être plus susceptibles de faire du bénévolat étaient environ quatre fois plus nombreux.

Les participants aux cérémonies de reconnaissance des bénévoles étaient unanimes à trouver que ce genre d'activité pourrait pousser d'autres personnes à faire du bénévolat. Cependant, 42 % seulement d'entre eux pensaient que la reconnaissance de leur contribution passée était susceptible d'intensifier leur engagement à l'égard du bénévolat.

Les résultats de l'enquête d'évaluation semblent suggérer que le PPC/ICB a contribué à améliorer la connaissance du bénévolat et à enrichir l'expérience des bénévoles, mais le très faible niveau de réponses à certaines questions combiné aux problèmes de méthodologie associés à l'enquête font qu'il est impossible de tirer des conclusions à partir de ces résultats.

[47] *KDC online user survey of information resources* (rapport non daté soumis au PPC à la fin d'août ou au début de septembre 2006).

D'autres enquêtes confirment que la plupart des bénévoles semblent apprécier leur expérience du bénévolat. Dans des études réalisées en 2004 et 2005 par le centre Décima Research, 89 % des répondants de 2004 et 88 % des répondants de 2005 indiquaient apprécier considérablement leur expérience du bénévolat (cote d'au moins sept sur 10). On relève un léger écart en 2005, 51 % des répondants attribuant à leur expérience une cote de neuf sur 10 par opposition aux 58 % l'année précédente[48]. On a obtenu un résultat analogue lors d'une enquête récente auprès d'Autochtones vivant à l'extérieur des réserves. Quatre-vingt-huit pour cent des répondants qui avaient effectué du travail bénévole l'année précédente indiquaient avoir beaucoup apprécié leur expérience[49].

2.2.4. Capacité accrue des organismes du secteur de tirer parti de l'apport des bénévoles

Le CSC, le CIRCS et le CDC assumaient tous une part de responsabilité à l'égard du transfert de connaissances et de la diffusion de ressources visant à accroître la capacité du secteur bénévole et communautaire à tirer parti de l'apport des bénévoles. À l'aide de fonds octroyés par l'ICB, des outils ont été mis au point, des pratiques exemplaires ont été partagées, du matériel de formation a été élaboré et utilisé sur des sujets tels que constitution d'un conseil, gestion des bénévoles, gestion du risque et problèmes de responsabilité; en outre, nombre des outils réalisés ont été rendus accessibles sur Internet.

Si l'on se fie au nombre de téléchargements effectués au cours de la période de janvier 2005 à juillet 2006, certains documents du CDC ont connu une forte demande. Au nombre des titres les plus populaires, citons les suivants[50] :

- Le gouvernement, la gouvernance et le secteur bénévole et à but non lucratif de l'Ontario (2003) – rapport (40 589 consultations);
- Des solutions simples : comment les ONG peuvent éliminer les obstacles au bénévolat pour les personnes handicapées (11 670 consultations en français et en anglais);
- Engaging Aboriginal Volunteers in Voluntary Groups with Territorial Mandates in the Northwest Territories (2003) – étude de cas (6 435 consultations).

Les membres du CGCS soulignent que, même si les efforts déployés par l'ICB ont abouti à une notable expansion du corpus de connaissances sur le bénévolat, beaucoup reste à faire en ce qui concerne la diffusion et le transfert de connaissances[51]. Les retards constatés en matière de diffusion de l'information sont en partie attribuables à la nécessité de faire traduire le matériel. Lors de consultations effectuées au nom du Programme en mai et juin 2006[52], on a également relevé la nécessité d'insister davantage sur le transfert de connaissances pour exploiter au mieux le résultat des recherches menées jusqu'ici.

[48] *Canadian Volunteerism Initiative, teleVox Study*, November 2005, Decima Research, p 19.
[49] *Off-reserve 2006 Study—Final Data Tables*, p. 96.
[50] Les données proviennent d'une feuille de calcul Excel fournie par le CDC et intitulée *KDC_information_resource_downloads_Appendices 1_and_2*.
[51] Compte rendu de la réunion du CGCS, 28 novembre 2005.
[52] *CVI Stakeholder Discussions: Final Report*, August 2006, Universalia Management Group, p. 17, p.22-24.

L'évaluation a recueilli des messages mitigés sur la question suivante : les organismes du secteur manifestent-ils une meilleure capacité de tirer parti de l'apport des bénévoles en conséquence des efforts déployés par le PPC/ICB.

L'enquête d'évaluation a permis de constater que la formation et les produits réalisés à l'aide des fonds octroyés par l'ICB avaient abouti, chez les bénévoles, à une efficience et à une efficacité plus grandes dans l'exécution de leurs fonctions. Quatre-vingt-six pour cent environ des répondants rattachés à des organismes qui offraient une formation s'entendaient sur le fait que les bénévoles ayant suivi une formation s'acquittaient de leur rôle avec plus d'efficience et d'efficacité. Personne n'a été en désaccord avec ce constat. Chez les bénévoles qui avaient reçu la formation, 50 % s'entendaient sur le fait que, à cause de la formation reçue, ils mettaient davantage d'efficience et d'efficacité à l'exécution de leur rôle de bénévoles. Près de 40 % des 26 répondants à la question n'ont pas voulu se prononcer sur la déclaration. Quelque 65,6 % des répondants s'accordaient à dire que, grâce au matériel (p. ex. manuels de procédure) réalisé à l'intention des bénévoles, ceux-ci ont aujourd'hui une action plus efficiente et plus efficace. Seuls 6,25 % des répondants divergeaient d'opinion. Chez ceux qui avaient utilisé le matériel, plus de 80 % croyaient être plus efficients et efficaces dans l'exécution de leur rôle grâce au matériel qui leur avait été remis.

Les résultats de l'enquête d'évaluation semble suggérer que le PPC/ICB a contribué à accroître la capacité du secteur de tirer parti de l'apport des bénévoles, mais le très faible niveau de réponses à certaines questions combiné aux problèmes de méthodologie associés à l'enquête font qu'il est impossible de tirer des conclusions à partir de ces résultats.

Les enquêtes menées auprès des participants lors d'activités subventionnées par le CSC et le CIRCS indiquent uniquement que ces activités ont été considérées comme pertinentes. Des RC ont exprimé certaines préoccupations : sans doute les organismes bénévoles disposent-ils maintenant de meilleurs outils de recrutement, mais le bassin des candidats éventuels pourrait diminuer pour des raisons de démographie et d'engagements autres chez ceux-ci, outre un manque croissant de temps libre. De plus, les organismes bénévoles eux-mêmes peuvent ne pas disposer des ressources (p. ex. humaines) nécessaires pour faire du recrutement et donc ne pas pouvoir bénéficier de l'apport des bénévoles en puissance.

2.2.5. Capacité accrue des organismes du secteur de se rallier d'autres partenariats

Treize réseaux locaux et un réseau national (ROPRB) ont été établis par l'entremise du CIRCS. On a régulièrement tenu des réunions et téléconférences, et l'on a établi des réseaux eXtranets afin de faciliter le partage de l'information et la constitution de partenariats.

On a peu de preuves du fait que les efforts du PPC/de l'ICB à l'extérieur du cadre des RL/ROPRB ont suscité des partenariats officiels à long terme, mais les participants ont effectivement bénéficié de cette participation.

Lors de l'évaluation, une foule de répondants clés nous ont rapporté que tout un éventail de groupes ont été mis en contact par ces réseaux, alors qu'ils n'avaient jamais communiqué entre eux auparavant (p. ex. sports, auxiliaires d'hôpitaux, groupes d'intérêt pour les arts, etc.). La majorité des RC reconnaissaient l'importance de susciter des partenariats et se sont exprimés sur les défis que présente la constitution de partenariats réellement utiles, étant donné des objectifs

organisationnels différents d'un organisme à l'autre. On a donné des exemples du fait que, en conséquence des réseaux locaux institués, il y avait eu une collaboration accrue lors de certaines initiatives, telles que la tenue d'ateliers sur un sujet d'intérêt mutuel, et le partage de pratiques exemplaires. Certains participants à l'étude de cas étaient persuadés que la collaboration qui a suivi a consolidé chacun des organismes participants et que, par le biais des partenariats et à titre de membres d'un réseau, ils peuvent influer sur les politiques, effectuer des économies d'échelle dans la résolution des problèmes et apprendre de l'expérience des autres.

L'enquête d'évaluation a permis de constater que plus de 80 % des répondants avaient trouvé utile l'information obtenue d'autres membres du réseau (RL ou ROPRB), et que les deux tiers environ ont exploré la possibilité de partenariats avec certains des autres organismes rencontrés. Selon les commentaires reçus au sujet de l'enquête d'évaluation, l'ICB a favorisé une meilleure connaissance d'autres ressources de la collectivité dont il serait possible de faire la promotion auprès des clients et ainsi mieux répondre à leurs besoins.

2.2.6. Résultats non prévus

Un certain nombre de résultats non prévus ont été relevés à l'aide d'entrevues avec des répondants clés, d'études de cas et de l'enquête menée dans le cadre de la présente évaluation. Ces résultats non prévus, qui sont tous positifs, comprenaient les suivants :

- les possibilités de réseautage offertes par les organismes à but non lucratif ont atténué l'isolement des employés de ces organismes;
- les employés des organismes à but non lucratif ont eu accès à une formation dont ils n'auraient pas bénéficié autrement, en raison de ressources insuffisantes;
- des possibilités de croissance personnelle pour les participants (p. ex. perfectionnement des compétences et plus grande assurance);
- un meilleur esprit d'équipe chez les bénévoles;
- les réseaux locaux, vu leur taille, ont pu influer sur les politiques, résoudre des problèmes et faciliter l'apprentissage d'une façon qui n'aurait pas été possible en l'absence de réseautage;
- l'établissement de relations plus efficaces avec le gouvernement provincial.

Un certain nombre de résultats non prévus négatifs ont été reconnus, mais aucun n'a été mentionné assez souvent pour suggérer qu'ils puissent être d'ordre systémique.

2.3 Rentabilité et solutions de rechange

2.3.1. Efficience et efficacité

De l'avis général, le PPC/ICB a été mis en œuvre de façon rentable.

Depuis que le PPC/ICB existe, un certain nombre de mesures ont été prises pour faire en sorte que les Canadiens en aient davantage pour leur argent. Au nombre de ces mesures :

- Le recours habituel à des réseaux électroniques (sites Web) pour la diffusion de l'information de préférence aux réunions en personne ou à la distribution de copies sur papier.
- L'utilisation du processus de DDP pour la sélection des organismes d'accueil de chaque réseau local[53].
- L'utilisation d'un processus de DDP pour la sélection des projets pilotes et de démonstration subventionnés par le CDC[54].
- L'utilisation d'une lettre d'intention, suivie de propositions plus détaillées par le CDC pour la sélection des projets de recherche à l'échelle communautaire et nationale [55].
- On a procédé, en 2003 et en 2005, à l'évaluation du programme de subventions du CSC, afin de dégager des occasions d'amélioration[56]. Les recommandations de 2003 étaient centrées sur l'amélioration des rapports intérimaire et final de la part des bénéficiaires, de façon à disposer de données plus justes sur le rendement. En 2005, l'évaluation relevait qu'une foule de demandes de financement présentaient les caractéristiques du financement de base, mais que le processus de demande devrait mettre davantage l'accent sur l'adaptabilité des projets proposés aux besoins d'autres organismes.

- On a effectué une évaluation formative du Centre de développement des connaissances, afin de dégager des possibilités d'en améliorer le rendement et le taux de réussite[57]. Le rapport d'évaluation formulait des stratégies aptes à améliorer la qualité des propositions, à fournir davantage d'information sur les critères de la sélection finale, à élargir la portée de la stratégie de diffusion et de promotion, ainsi qu'à resserrer la collaboration entre les chercheurs et les organismes communautaires.

Des vérifications effectuées par PCH auprès des bénéficiaires ont confirmé que les fonds octroyés aux centres nationaux (CIRCS, CSC et CDC) ont, de façon générale, servi aux fins déclarées. On a toutefois noté certains écarts, qui ont donné lieu à des remboursements. Selon les exigences des accords de contribution, tous les contrats de plus de 5 000 $ devaient faire l'objet d'un appel d'offres et de trois soumissions au minimum.

L'évaluation formative[58] réalisée en 2005 n'a pu cerner de solutions de rechange pouvant aboutir aux résultats voulus de façon plus rentable. Les répondants clés avaient alors fait valoir, quant à la conception du programme, plusieurs atouts importants, notamment la manière dont on faisait fond sur les structures existantes du secteur, le leadership des organismes et les excellents mécanismes de responsabilisation dont ceux-ci s'étaient doté[59].

Une consultation récente auprès des intervenants, dirigée par la DPC, a conclu à la satisfaction générale face à la structure de l'ICB, y compris de la part des centres nationaux et des réseaux locaux, tout en suggérant certaines améliorations, dont une importance plus marquée aux réseaux

[53] Compte rendu de la réunion du CGCS**,** 28 novembre 2002.
[54] Comptes rendus des réunions du CGCS, 2003, 2004 et 2005.
[55] ibid.
[56] *Analysis of Proposals for 2005 Pilot and Demonstration Grants*, Community Support Centre, CVI, Lawrence J Gemmel, September 2005; *Evaluation of Pilot and Demonstration Projects Funded by the Community Support Centre in 2003*, September 30, 2004, Fataneh Zarinpoush.
[57] *Knowledge Development Centre, Evaluation Report*, May 2005, Fataneh Zarinpoush, Stephen Hay, Cathy Barr
[58] Évaluation formative de l'Initiative canadienne sur le bénévolat, 19 octobre 2005.
[59] ibid, p 16.

locaux, qui auraient ainsi un plus grand rôle dans la prise de décisions[60]. Les répondants étaient d'avis qu'on accordait trop d'importance au palier national, et que l'ICB devrait favoriser les petits organismes communautaires plutôt que les grands organismes de bénévolat. L'ICB était également considérée comme étant trop bureaucratique[61].

Dans le cadre de l'évaluation, il n'y a pas eu consensus chez les RC quant à d'éventuelles solutions de rechange pour la prestation des programmes. On était généralement satisfait des mesures mises en œuvre. On a fait remarquer que le secteur des organismes à but non lucratif avait une excellente feuille de route quant à l'exploitation rentable de ses ressources. La souplesse de structure des RL, qui leur permet de s'adapter aux besoins locaux, a également fait l'objet de commentaires très positifs.

Les ressources dont disposaient le PPC et l'ICB ont été gérées de façon raisonnable.

Certaines activités n'ayant pas eu lieu tel que prévu, les fonds qui y avaient été alloués ont fait l'objet d'un report à une année suivante ou d'un transfert à d'autres secteurs du Ministère. Certains fonds sont passés du poste Crédit 1 au poste Crédit 5, venant grossir les ressources disponibles pour la réalisation de projets. Moins de 0,5 % du total des sommes disponibles aux fins du PPC/de l'ICB n'a pas servi. Les sommes utilisées par PCH pour satisfaire aux pressions fiscales ou à d'autres besoins ministériels (quelque 2,8 millions de dollars, soit 6,7 % du total) illustrent une pratique courante à l'égard des programmes de cette taille et de cette durée. Un supplément de 2 % du total des fonds disponibles (soit quelque 820 000 $) avait été alloué à l'ISBC au cours des deux premières années du programme, alors que PCH était responsable de la Direction des affaires du secteur bénévole et communautaire (DASBC), laquelle a ensuite relevé de DSC après la création de ce dernier, le 12 décembre 2003.

Aux yeux de certains, l'ICB était par trop formaliste; voici des exemples de remarques recueillies par le biais d'entrevues, d'études de cas et de l'enquête :

- Le fonctionnement semblait dicté par le gouvernement fédéral.
- On a omis de tenir compte des acquis au plan local.
- Il y a eu beaucoup de discussions et de planification, mais peu d'action.
- Les crédits alloués aux organismes d'accueil des RL étaient excessifs en comparaison des ressources disponibles au niveau communautaire.
- Les formalités relatives aux rapports ont été lourdes et coûteuses en temps.
- Les résultats semblent minimes par rapport aux sommes engagées.
- Il a été difficile de réunir les autres sommes nécessaires pour réaliser les projets de l'ICB.

Dans le cadre de tout programme, il faut s'attendre à recevoir ce genre de commentaires des répondants du niveau d'exécution des projets.

Les commentaires ont été mitigés sur la manière dont les fonds ont été concrètement dépensés au niveau des projets. Ainsi, certains avaient apprécié la haute qualité des publications produites, car ils y voyaient le moyen de doter l'initiative d'une plus grande crédibilité. D'autres, accordant

[60] *CVI Stakeholder Discussions: Final Report*, August 2006, Universalia Management Group, p. 17-19.
[61] ibid, p. 16.

une plus grande importance au contenu qu'à sa présentation, estimaient donc superflus les efforts déployés en matière de révision et de mise en page.

Il y avait consensus général chez les RC sur le fait que le non-renouvellement du programme aurait comme conséquence la perte de l'infrastructure de réseautage, de partage et de renforcement de la capacité qui avait été édifiée ces dernières années, avant même que puissent se manifester les principaux résultats escomptés.

Dans d'autres pays, les initiatives amorcées en vue de stimuler le bénévolat et de consolider les organismes du secteur bénévole et communautaire ne sont pas en place depuis assez longtemps pour fournir une base de comparaison au PPC/à l'ICB.

Des recherches sont en cours dans un certain nombre de pays, afin de mieux comprendre la nature du secteur bénévole et communautaire et de recommander des mécanismes de renforcement. Depuis le début des années 1990 et dans le monde entier, on déploie des efforts considérables pour étudier la portée, la structure, la composition, le financement et l'impact de la société civile[62]. On dispose aujourd'hui de données comparatives à l'égard de 36 pays[63].

Dans le cadre de cette évaluation, on a fait l'examen détaillé de certaines initiatives mises en œuvre en Australie, au Royaume-Uni (RU) et aux États-Unis d'Amérique (USA). Tel que nous l'exposons dans la suite de la présente section, il y a analogie entre certains éléments du PPC/de l'ICB et des initiatives réalisées en Australie et au Royaume-Uni, notamment au plan des problèmes étudiés. Aux États-Unis, on adopte une approche différente.

En Australie, au nombre des initiatives visant à encourager le bénévolat et à renforcer la capacité des organismes du secteur, on compte les suivantes :

- En 1999, on convoquait la première réunion du Prime Minister's Community Business Partnership (Partenariat entreprise-communauté du premier ministre)[64], groupe de citoyens en vue d'Australie, dont le but était d'encourager le partenariat entre les secteurs commercial et bénévole-communautaire. Ce Partenariat faisait suite aux conclusions de la table ronde sur les partenariats communautaires tenue en 1998. L'établissement de ce Partenariat a lancé le développement et la promotion des orientations mises de l'avant par les initiatives entreprise-communauté, dont les membres ont servi de fers de lance au programme de partenariat. On a reconnu trois volets stratégiques à la promotion des objectifs du partenariat et de l'éventail plus large des responsabilités sociales, tant des particuliers que des entreprises :
  - Promotion – l'articulation et la diffusion des arguments de rentabilité en faveur de la responsabilité sociale de l'entreprise et des arguments communautaires en faveur de la responsabilité sociale des particuliers; également, la promotion des arguments en faveur de la collaboration du secteur bénévole et communautaire avec les organismes à but lucratif, énonçant le comment et le pourquoi, ainsi que les avantages mutuels.
  - Facilitation – la diffusion d'information par le biais de publications, d'un site Web et d'un ambitieux programme d'ateliers, de séminaires et de conférences.

[62] *Global Civil Society: Dimensions of the Nonprofit Sector*, Volume 2, Lester M. Salamon, S. Wojciech Sokolowski, and Associates, Kumarian Press, Inc., 2004.
[63] Ibid.
[64] www.partnerships.gov.au/about/about_the_history_the_challenge.shtml.

    - Reconnaissance – la promotion de la responsabilité sociale des entreprises et des particuliers, notamment par les prix d'excellence du premier ministre, décernés aux partenariats entreprise-communauté.
    - Mesures fiscales, dont on a mis en place toute une série, en vue d'encourager et de favoriser la participation aux œuvres de bienfaisance des particuliers, des familles et des entreprises[65].
- On diffuse de l'information d'intérêt pour les organismes à but non lucratif sur le site Web du gouvernement.
    - Tant les particuliers que les groupes communautaires peuvent consulter, en passant par les liens du site www.community.gov.au, des documents sur toute une gamme de sujets, depuis le rôle des parents d'adolescents jusqu'aux meilleures techniques de collecte de fonds pour les organismes communautaires.
    - Le site GrantsLINK (www.grantslink.gov.au) donne accès à des renseignements pertinents sur les nombreux programmes de subventions gouvernementales qui sont destinés à des projets communautaires. Ce site aide aussi les groupes à découvrir la meilleure source de financement et à remplir les formulaires de demande.
- En octobre 2005, le gouvernement australien a publié les conclusions d'un programme de recherche d'envergure sur les organismes de bienfaisance en Australie. Une foule des questions examinées étaient analogues à celles dont traitait *l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* de 1997, 2000 et 2004[66].

Selon les renseignements publiés sur le site Web du gouvernement[67], le Royaume-Uni (RU) a, depuis la fin des années 1990, mis en place une large gamme de formules de soutien structurel à l'intention du secteur des organismes à but non lucratif, à la fois par le régime système fiscal et par des allocations budgétaires à des initiatives stratégiques conçues pour renforcer la capacité et doter le secteur des moyens de dispenser des services à la population. Voici les plus importantes de ces politiques stratégiques :

- Toute une série de propositions sur la façon dont le secteur bénévole et communautaire, le gouvernement et d'autres intervenants-clés pourraient collaborer en vue de renforcer l'infrastructure, les moyens d'action et la capacité du secteur bénévole et communautaire au cours des dix prochaines années[68]. On y aurait privilégié le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et favorisé la croissance d'une culture de l'amélioration du rendement, une meilleure utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC), une gouvernance renforcée, une meilleure gestion des bénévoles, ainsi qu'un financement plus diversifié et plus efficace des activités du secteur[69]. Il était préconisé que le gouvernement appuie la reconfiguration des services d'infrastructure du secteur bénévole et communautaire, de façon à les rendre plus accessibles et plus aptes à répondre aux principaux besoins quant au renforcement de la

[65] *Taxation Initiatives to Encourage Philanthropy*, Fact Sheet 6, The Prime Minister's Community Business Partnership, Australian Government.
[66] *Giving Australia: Research on Philanthropy in Australia*, Australian Government, October 2005.
[67] www.hm-treasury.gov.uk/documents/public_spending_and_services/third_sector/pss_thirdsector_index.cfm.
[68] *ChangeUp: Capacity Building and Infrastructure Framework for the Voluntary and Community Sector: Final Regulatory Impact Assessment*, Home Office, June 2004, p. 1.
[69] *ChangeUp: Capacity Building and Infrastructure Framework for the Voluntary and Community Sector*, Home Office, 2004, p. 8-9.

capacité[70]. Cette initiative a bénéficié de subventions de l'ordre de 150 millions de livres[71].

Le gouvernement a procédé à la mise en œuvre de ces recommandations. Un organisme distinct et autonome assure actuellement la gestion de l'initiative et la surveillance d'investissements destinés à intégrer la qualité, à améliorer la diffusion, à moderniser l'infrastructure[72], de même qu'à accroître les activités dans certains secteurs-clés.

- La modernisation du cadre réglementaire et fiscal en vue d'instaurer la confiance du public dans les organismes de bienfaisance et d'encourager les dons de charité. Un nouveau projet de loi sur les organismes de bienfaisance a été déposé devant le Parlement le 20 décembre 2004[73]. Après l'élection générale de mai 2005, il y a eu nouvelle présentation du projet de loi, débat et seconde lecture aux Communes, le 26 juin 2006; on a clos l'étape de l'étude en comité en juillet 2006[74].
- Le gouvernement investit en vue de développer la capacité du secteur bénévole et communautaire de dispenser des services à la population dans des circonstances où les banques et d'autres institutions financières répugnent à prêter. Un fonds d'investissements de 125 millions de livres a été établi (Futurebuilders England)[75]. Ce fonds offre une combinaison de subventions et de prêts à des fins de construction et de remise en état, ou comme fonds de roulement.

En mai 2006, on a créé, au sein du bureau du conseil des ministres du RU, un office du tiers secteur doté de son propre ministre. Au sein du bureau du Trésor, une unité des finances du tiers secteur et des organismes de bienfaisance a également été instituée et chargée du développement de politiques stratégiques quant aux questions liées au tiers secteur. Les deux unités travaillent actuellement en partenariat à la définition d'un programme d'engagement visant à obtenir des commentaires sur un examen des politiques relatives au futur rôle du tiers secteur des points de vue économique et social. En septembre 2006, on a sollicité des commentaires sur une large gamme de questions[76], dont les suivantes :

- Comment le gouvernement pourrait-il collaborer avec le secteur pour inciter les diverses communautés culturelles des milieux urbains et ruraux à améliorer leur participation au processus démocratique et leur engagement vis-à-vis de ses objectifs?
- Comment les divers groupes culturels pourraient-ils maintenir leur identité tout en jouant un rôle dans la solidarité communautaire?

---

[70] *ChangeUp: Capacity Building and Infrastructure Framework for the Voluntary and Community Sector: Final Regulatory Impact Assessment*, Home Office, June 2004, p. 26.
[71] *Strengthening Partnerships: Next Steps for Compact: The Relationship between the Government and the Voluntary and Community Sector*, A consultation document, Home Office, March 2005, p. 4.
[72] L'infrastructure a été définie comme étant les installations physiques, les structures, les systèmes, les relations, les personnes, les connaissances et les aptitudes qui existent pour appuyer, développer, coordonner, représenter et promouvoir les organisations de première ligne. (www.changeup.org.uk/overview/introduction.asp).
[73] *Strengthening Partnerships: Next Steps for Compact: The Relationship between the Government and the Voluntary and Community Sector*, A consultation document, Home Office, March 2005.
[74] www.charity-commission.gov.uk/spr/charbill.asp.
[75] Pour de plus amples renseignements, visiter le site Web à l'adresse www.futurebuilders-england.org.uk/content/Home.aspx.
[76] La liste complète des questions des consultations est affichée sur le site Web du gouvernement : http://www.hm-treasury.gov.uk/documents/public_spending_and_services/third_sector/pss_thirdsector_consultations.cfm. L'échéance pour les commentaires était le 30 septembre 2006.

- Quelles formes pourraient revêtir les relations futures entre les trois secteurs – public, privé et tiers – dans votre région? Quelles mesures spécifiques le gouvernement devrait-il prendre pour favoriser ces relations à l'avenir dans votre région?
- Que pourrait faire le gouvernement pour faciliter/encourager le partenariat entre le secteur privé et le tiers secteur?
- Quelles autres mesures le gouvernement pourrait-il mettre en train pour appuyer tous les types de bénévolat au palier local? Dans quels domaines pourrions-nous prévoir que les gens se porteront bénévoles et mentors dans dix ans?
- Comment pourrions-nous accroître la diversité chez les bénévoles?
- De quelles compétences la main-d'œuvre et les bénévoles du tiers secteur auront-ils besoin et comment pourrions-nous leur en faciliter l'acquisition?

En comparaison de l'Australie et du RU, on retrouve aux USA certaines initiatives stratégiques restreintes à l'intention du secteur bénévole et communautaire. Dès les débuts du mandat de l'actuel président, on a établi le White House Office of Faith-Based and Community Initiatives (bureau des initiatives confessionnelles et communautaires de la Maison Blanche [traduction])[77]. L'objectif était de consolider et d'élargir le rôle des organismes confessionnels et communautaires (FBCO) dans la prestation des services sociaux. On a mis en oeuvre un certain nombre de réformes réglementaires et stratégiques, des mesures législatives et un plan d'information du public pour encadrer ce bureau. Certains commentateurs ne sont pas convaincus que la plupart des organismes confessionnels ou communautaires aient la capacité et le désir de participer sérieusement à la résolution des problèmes sociaux[78]. Au contraire, l'initiative est perçue comme renforçant [traduction] « l'image pittoresque et passéiste de la manière dont les organismes de bienfaisance sont censés fonctionner, une image que les pressions de la concurrence, les exigences de la responsabilité et les changements technologiques ont rendue de plus en plus indéfendable »[79]. Dans un rapport récent, le United States Government Accountability Office (GAO) annonçait que, pour améliorer la responsabilisation, il serait nécessaire de resserrer la surveillance des organismes bénéficiaires de subventions et la mesure de leur rendement. Au moment de cette étude, on ne disposait pas de données suffisamment fiables pour déterminer si l'initiative a effectivement abouti à une plus grande participation des FBCO ni s'il y a eu amélioration réelle des résultats chez les participants[80].

2.3.2. Liens avec d'autres programmes gouvernementaux

Des structures et processus ont été expressément conçus en vue de l'établissement éventuel de liens entre le PPC/ICB et d'autres programmes gouvernementaux.

Pendant une bonne partie de l'actuelle décennie (de juin 2000 à mars 2005), un certain nombre de ministères gouvernementaux, dont Patrimoine canadien, Santé Canada, Développement des ressources humaines Canada[81], Industrie Canada et Statistique Canada, ont collaboré à la mise

[77] www.whitehouse.gov/government/fbci/president-initiative.html.
[78] *The Resilient Sector: The State of Nonprofit America*, Lester M. Salamon, Brookings Institution Press, 2003, p 80.
[79] ibid, p 30.
[80] *Faith-Based and Community Initiative: Improvements in Monitoring Grantees and Measuring Performance Could Enhance Accountability*, June 2006, United States Government Accountability Office, Report GAO-06-616.
[81] Le Ministère a fait l'objet de changements majeurs au cours des trois dernières années. Développement des ressources humaines Canada a été divisé en deux ministères en décembre 2003 (Ressources humaines et Développement des compétences Canada, et Développement social Canada) pour être ensuite fusionné encore en

sur pied de l'Initiative du secteur bénévole (ISBC)[82]. On a formé des comités conjoints, composés de fonctionnaires fédéraux et de membres du secteur bénévole et communautaire, afin de formuler des recommandations sur les politiques et programmes dans sept domaines. L'ICB a vu le jour en réponse directe aux recommandations de l'ISBC.

On a adopté l'approche horizontale, étant donné que plusieurs autres ministères ont des mandats fixés par la loi qui peuvent, dans un sens large, englober le bénévolat. Le ministre de Ressources humaines et Développement des compétences Canada[83] est responsable de tous les domaines de compétence liés aux ressources humaines et au développement des compétences[84]. L'actuelle ministre doit exercer ses attributions de façon à rehausser le niveau de vie de tous les Canadiens et à améliorer leur qualité de vie, en faisant la promotion du développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et mobile ainsi que d'un marché du travail efficient et favorable à l'intégration. En sa qualité de ministre du Développement social, ses attributions s'étendent à tous les domaines de compétence liés au développement social du Canada[85] et elle doit promouvoir le bien-être des personnes au sein de la société.

Les pouvoirs et fonctions du ministre de l'Industrie s'étendent à tous les domaines de compétence liés au commerce et à la petite entreprise[86]. De plus, le ministre exerce ses pouvoirs et fonctions de manière à renforcer l'économie nationale[87]. Le secteur à but non lucratif joue un rôle clé dans l'économie canadienne. Selon Statistique Canada, en 2000, l'apport économique du secteur à but non lucratif se chiffrait à 7,8 % de l'ensemble de l'économie, compte tenu de la valeur du travail des bénévoles. Pour sa part, le travail des bénévoles a été estimé à 14 milliards de dollars, soit près de 18 % de la valeur élargie globale du produit intérieur brut (PIB) du secteur à but non lucratif[88].

Le ministre du Développement social a été nommé ministre responsable de l'ISBC après le transfert, de PCH à DSC, du contrôle et de la supervision de la DASBC, le 12 décembre 2003. Depuis lors, c'est DSC qui est responsable de l'ISBC.

L'ISBC a été traitée à la façon d'une initiative horizontale au sein du gouvernement. Les principaux ministères en cause étaient DSC, PCH, Statistique Canada, Agence du revenu du Canada, Industrie Canada et RHDSC. Au total, 17 ministères, et notamment les six que nous venons de nommer, ont également contribué à la participation sectorielle sur le développement de politiques ministérielles conçues pour renforcer la capacité du secteur bénévole et communautaire de participer au développement des politiques.

Les programmes d'autres ministères ont une visée différente de celle du PPC/de l'ICB.

2006 et devenir Ressources humaines et Développement social Canada.

[82] Voir l'historique de l'ISBC à l'adresse www.vsi-isbc.ca/fr/about/history.cfm

[83] La sanction royale pour la création du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences a été reçue le 20 juillet 2005. Le Ministère a été fusionné au ministère du Développement social par le gouvernement le 6 février 2006.

[84] *Loi sur le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences*, paragraphe 5.

[85] *Loi sur le Ministère du Développement social*, paragraphe 5.

[86] *Loi sur le ministère de l'Industrie*, paragraphe 4.

[87] *Loi sur le ministère de l'Industrie*, paragraphe 5.

[88] *Compte satellite des institutions à but non lucratif et du bénévolat : 1997-2001,* Statistique Canada, N° 13-015-XIE au catalogue, décembre 2005, page 9.

La Division des affaires des secteurs à but non lucratif, bénévole et communautaire, qui fait partie de l'actuelle Direction du développement communautaire et des partenariats (DDCP) de RHDSC, a été chargée de coordonner les relations avec le secteur bénévole et communautaire. En voici les principales activités[89] :

- mettre en œuvre des pratiques de financement uniformes et cohérentes;
- veiller à offrir aux organismes du secteur bénévole des occasions plus nombreuses de participer à toutes les étapes du dialogue sur les politiques publiques;
- veiller à ce que l'élaboration des politiques gouvernementales repose sur une connaissance approfondie du secteur bénévole;
- assouplir les modalités de financement au sein du gouvernement du Canada;
- veiller à ce que l'on comprenne, dans les deux secteurs, les répercussions et les avantages d'un investissement dans l'ISBC;
- inciter tous les paliers du secteur bénévole à utiliser les produits issus de l'ISBC;
- promouvoir au sein de la population la connaissance du secteur à but non lucratif et bénévole et de son apport au tissu social et économique de la société canadienne.

Cette entité a été en étroit contact avec la DPC tout au long de l'élaboration et de la mise en oeuvre de l'ICB. Par définition, l'ICB devait pouvoir compter sur un rôle de leadership actif de la part de HRDC quant aux mécanismes de coordination et de gouvernance. En particulier, il s'agissait d'assurer le soutien (y compris l'élaboration d'un cadre de référence) et la participation au CGCS; de veiller à la coordination des politiques et à leur intégration; de surveiller la mise en œuvre et les résultats de l'ICB; enfin, de collaborer avec les trois centres nationaux dans la planification et la mise en œuvre de l'évaluation du programme.

Le mandat actuel de la DDCP est de travailler « à faire progresser les priorités sociales du gouvernement du Canada liées aux enfants et à la famille. À cette fin, elle travaille avec le secteur bénévole et communautaire et fait des investissements stratégiques permettant de développer les connaissances, de faciliter l'échange d'information et d'appuyer les pratiques efficaces d'apprentissage des jeunes enfants »[90]. Aux termes de ce mandat, la Direction administre le Programme de partenariats pour le développement social[91]. Les objectifs à long terme du PPDS[92] sont les suivants :

- Accroître l'efficacité du secteur social à but non lucratif pour qu'il réponde mieux aux besoins en développement social et aux aspirations des personnes handicapées, des enfants et de leur famille et d'autres groupes vulnérables ou exclus.
- Améliorer la qualité des politiques et programmes sociaux du gouvernement et les rendre plus réceptifs.

[89] Initiative sur le secteur bénévole et communautaire : plans, dépenses et résultats pour 2005/2006, www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/vsi-isbc/2005-2006_f.asp; Initiative sur le secteur bénévole et communautaire : plans, dépenses et résultats pour 2004/2005, www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/vsi-isbc/2004-2005_f.asp.
[90] Direction du développement communautaire et des partenariats (http://www.rhdsc.gc.ca/asp/passerelle.asp?hr=fr/pip/ds/999_DDPC.shtml&hs=vxi).
[91] Le nouveau gouvernement a annoncé des coupures de 13,8 millions de dollars dans ce programme le 25 septembre 2006. L'annonce portait aussi sur une réduction des subventions et contributions à faible priorité liées au Programme de partenariats pour le développement social, dans le cadre des économies résultant des programmes non essentiels.
[92] Modalités d'application du Programme de partenariats pour le développement social (http://www.rhdsc.gc.ca/asp/passerelle.asp?hr=fr/pip/ds/04_PPDS_Modalites.shtml&hs=vxi).

Dans l'immédiat, le Programme vise à :

- Promouvoir la production, la diffusion et l'application de connaissances sur les nouveaux problèmes sociaux, les solutions novatrices et les meilleures pratiques, ainsi que sur les résultats sociaux et économiques concernant les personnes handicapées, les enfants et leur famille et d'autres groupes vulnérables ou exclus.
- Favoriser la collaboration, la formation de partenariats, d'alliances et de réseaux pour faire progresser des objectifs et priorités sociaux communs.
- Renforcer la capacité du secteur social à but non lucratif au niveau de la gestion, de l'élaboration des politiques et des programmes, de l'extension des services à la communauté, de l'administration et de la gestion organisationnelles.

La DDCP est également responsable de l'administration du Prix Thérèse-Casgrain du bénévolat, qui reconnaît chaque année la contribution insigne d'une Canadienne et d'un Canadien à titre de bénévoles.

Une recherche sur les appellations d'organismes dans les Services d'annuaires gouvernementaux électroniques (SAGE) n'a permis de retrouver qu'un seul autre organisme du gouvernement fédéral à mandat pancanadien dont l'appellation comprenne le terme « bénévole » : le Bureau du secteur bénévole de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC). Le Bureau sert de centre d'expertise, de leadership et de coordination à l'ASPC et à SC pour les questions touchant aux politiques et aux programmes du secteur bénévole et communautaire et du secteur de la santé[93]. Il assure notamment:

- la mise en œuvre du programme d'aide financière aux organismes bénévoles nationaux de santé; le programme a pour but de renforcer la capacité des organismes bénévoles qui oeuvrent dans le domaine de la santé au pays, de façon à ce qu'ils puissent relever les défis et saisir les chances qui se présentent. Ce soutien a pour but d'améliorer le leadership national et l'efficacité des organismes ainsi que d'améliorer les réseaux et la collaboration dans le cadre des questions stratégiques communes;
- l'élaboration du contenu d'un atelier de formation intitulé *Renforcer les liens*, qui traite de l'application de l'Accord et des codes de bonnes pratiques aux activités du gouvernement et du secteur bénévole dans le domaine de la santé;
- la mise à l'essai de différentes approches dans l'élaboration des politiques de la santé.

2.3.3. Capacité de transfert à d'autres paliers de gouvernement ou à d'autres organismes

Le transfert à d'autres paliers de gouvernement ou à d'autres organismes aboutirait probablement à une réduction de la portée du programme, qui ne serait pas disponible dans toutes les régions du pays.

Il existe dans tous les coins du pays toute une gamme d'organismes des secteurs public, privé et bénévole qui dispensent des services correspondant à certains des objectifs du PPC, notamment : la sensibilisation à l'apport des bénévoles et du secteur bénévole et communautaire à la société canadienne; la promotion du bénévolat et de la participation communautaire; le renforcement de

[93] Agence de santé publique du Canada : *Bureau du secteur bénévole (BSB)*, www.phac-aspc.gc.ca/vs-sb/index_f.html.

la capacité des organismes bénévoles de dispenser des programmes et services dans l'intérêt des Canadiens. Ces organismes assurent de l'appui, ainsi que des moyens de réseautage et d'accès à des occasions de bénévolat et à des ressources telles que formation, conférences, renseignements et recherche. Le type et l'ampleur du soutien sont, cependant, tout à fait variables, et les services ne sont souvent dispensés qu'à certains segments de population délimités par leur emplacement ou les sujets d'intérêt. Les grands centres urbains et des provinces telles que l'Alberta et l'Ontario semblent les mieux desservis, du point de vue également des organisations dont le mandat est d'accorder des subventions et une aide financière, p. ex. la Wild Rose Foundation en Alberta et la Fondation Trillium en Ontario. Il semble exister d'importants écarts, selon l'emplacement, quant aux types de services, au financement et à la langue de communication avec le public (p. ex. unilinguisme français au Québec et anglais à Toronto).

Dans plusieurs provinces, des programmes d'envergure appuient certaines initiatives dont l'exécution est assurée par le secteur bénévole et communautaire (p. ex. la Fondation Trillium en Ontario[94] et la Wild Rose Foundation en Alberta)[95]; toutefois, les autres provinces et territoires en sont beaucoup moins bien pourvus (voir à l'Annexe F la liste des initiatives provinciales/territoriales du secteur bénévole et communautaire). Plusieurs tiennent des manifestations et décernent des prix visant à reconnaître l'apport des bénévoles (voir à l'Annexe G la liste des activités de reconnaissance des bénévoles selon la province ou le territoire).

D'autres organismes non gouvernementaux ont un mandat trop restreint et/ou des ressources insuffisantes pour entreprendre toute la gamme des activités prévues par le PPC/ICB. L'association Administrateurs canadiens des ressources bénévoles, par exemple, dessert uniquement ses adhérents. Cette association offre l'accréditation professionnelle, des conférences et ateliers, des services de défense et de promotion, ainsi qu'un code de déontologie et des normes de pratique. Elle œuvre aussi en vue du renforcement de la capacité des individus, des organisations et des collectivités de tirer le meilleur parti du bénévolat par l'administration professionnelle des ressources. Les cotisations des membres semblent constituer la principale source de financement de l'association.

Les RC ne considéraient pas comme viable le transfert du PPC/de l'ICB, en tout ou en partie, à d'autres paliers de gouvernement, au secteur privé ou au secteur bénévole. Un déplacement vers d'autres paliers de gouvernement pourrait occasionner une diminution de participation ou l'inaction dans certains ressorts, et les passerelles entre les divers ressorts, la cohésion, les économies d'échelle et le partage seraient alors voués à la disparition. En ce qui concerne d'autres organismes, aucune fondation canadienne n'a été considérée comme suffisamment forte ni dotée d'une capacité ou d'une infrastructure financière suffisante pour s'acquitter de la tâche. On estime par ailleurs que le secteur privé ne présente pas une solution de rechange appropriée, puisqu'il n'est pas axé sur les impacts sociaux ni sur la justice sociale.

[94] http://www.trilliumfoundation.org/
[95] http://www.cd.gov.ab.ca//all_about_us/commissions/wild_rose/index.asp

3.0 Conclusions

On peut tirer les conclusions suivantes de l'évaluation sommative du PPC/de l'ICB :

Bien-fondé et pertinence :

- Les visées et objectifs du PPC et de l'ICB ne concordent pas avec les priorités – telles qu'elles sont actuellement énoncées – du gouvernement du Canada ou du ministère du Patrimoine canadien. Les RC de l'évaluation considèrent néanmoins que ces deux entités concourent à faire participer les citoyens à la vie de la société canadienne, ce qui est l'une des activités mises de l'avant par le programme ministériel de PCH.

- Les justifications pour le maintien du Programme sont contradictoires. Le taux de bénévolat chez les Canadiens a varié au fil du temps, mais il est difficile de mesurer l'orientation et l'ampleur de cette tendance. On s'entend généralement, toutefois, sur le fait que, pour toute une série de raisons, les organismes bénévoles subissent des tensions considérables, au sujet entre autres de leur capacité de recruter et de conserver des bénévoles. Cette situation se répercute sur leur capacité de dispenser programmes et services dans l'intérêt des Canadiens. L'impact se fait le plus sentir chez les organismes de taille petite à moyenne, dont le revenu annuel va de 30 000 $ à 499 999 $. D'après les résultats de plusieurs enquêtes menées au cours des cinq dernières années, les Canadiens sont convaincus que le gouvernement du Canada devrait faire davantage pour aider les organismes bénévoles à recruter et à former des bénévoles.

Réussite :

- Ces quatre dernières années, le PPC et l'ICB ont fait preuve d'un dynamisme considérable. Les faits montrent qu'on a réalisé en totalité les activités prévues et les résultats immédiats tels qu'ils figurent au modèle logique du programme (voir l'Annexe A). Des présentations, des activités de diffusion, la production de matériel médiatique, des campagnes et diverses activités ont permis de mieux reconnaître l'apport des bénévoles; du matériel de promotion et des outils destinés aux organismes ont contribué à accroître la capacité de recruter et de mobiliser des bénévoles; des recherches ainsi que des projets pilotes et de démonstration ont enrichi le corpus des connaissances et intensifié le développement d'idées et programmes novateurs, lesquels ont à leur tour éclairé l'élaboration des politiques; la mise au point de matériel et d'ateliers de formation, de même que la diffusion de ressources et la tenue de séances d'information, en particulier par le biais de sites Web, ont accru la quantité et la disponibilité d'une documentation pertinente et en ont amélioré l'accès; la création de réseaux locaux et une communication assidue avec les intervenants ont facilité le partage d'information et le dialogue entre les bénévoles et les personnes œuvrant au sein d'organismes qui en regroupent un grand nombre.

- L'évaluation n'a pu déterminer la mesure dans laquelle avaient été réalisés les objectifs intermédiaires, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les indicateurs du rendement en continu n'étaient pas conçus pour recueillir des données sur les objectifs intermédiaires ou finaux. On prévoyait plutôt que la plus grande partie des données

nécessaires soit recueillie lors de cette évaluation. En l'absence de données de base, réunies soit au début soit pendant la durée du programme, il existe peu de contextes pour des données sur le rendement obtenues uniquement au moment de l'évaluation sommative. Certaines données de base étaient disponibles pour plusieurs des objectifs intermédiaires prévus, mais à un niveau si élevé qu'il était difficile de savoir exactement à quels résultats le programme devait aboutir. Par exemple, l'un des résultats intermédiaires prévus était d'accroître la sensibilisation au bénévolat chez les Canadiens. Or, selon les données d'enquête de 2001 et de 2002, la quasi-totalité des Canadiens étaient d'avis que les bénévoles et les organismes du secteur bénévole contribuent à une meilleure qualité de vie chez eux, ce qui fait supposer l'existence d'un niveau de sensibilisation au bénévolat déjà élevé au moment du lancement de l'ICB.

Les fluctuations constantes de l'environnement au sein duquel fonctionnent les organismes bénévoles ont également contribué à la difficulté de mesure du degré de réalisation des résultats intermédiaires prévus. L'évaluation a relevé une abondance de preuves suggérant que les bénévoles en puissance disposent de moins en moins de temps, ce qui entraîne la réduction du bassin de possibilités. Pour un grand nombre d'organismes de taille petite et moyenne, ce fait s'ajoute au manque de ressources (p. ex. humaines) nécessaires pour le recrutement. Peu importe que l'on dispose d'une information et d'outils excellents, ces facteurs peuvent déboucher sur une diminution nette de la participation au bénévolat au Canada (l'un des résultats ultimes qui étaient prévus).

Rentabilité :

- Le PPC et l'ICB ont été mis en œuvre de manière à ce que les Canadiens en aient davantage pour leur argent. On a eu recours à des processus de DDP pour la sélection des projets à subventionner, et l'on a procédé à l'évaluation des principales composantes des programmes de l'ICB, afin de cerner les secteurs qu'il serait justifié d'améliorer pour atteindre les objectifs du programme. Ni l'évaluation formative de l'ICB ni la présente évaluation sommative n'ont pu découvrir de solutions de rechange permettant d'arriver aux résultats prévus d'une manière plus rentable. Les intervenants du programme se sont généralement dits satisfaits de la mise en œuvre. Le financement disponible pour le programme a été géré de manière à minimiser les fonds inutilisés. Les initiatives en cours dans d'autres pays pour encourager le bénévolat et renforcer les organismes du secteur bénévole et communautaire ne sont pas en place depuis assez longtemps pour fournir une base de comparaison aux fins du PPC/de l'ICB.

- Au départ, les structures et processus ont été expressément conçus en vue de l'établissement éventuel de liens entre le PPC/ICB et d'autres programmes gouvernementaux axés sur les bénévoles et le secteur bénévole et communautaire. L'ICB est un sous-composant de l'initiative horizontale qu'est l'ISBC, dont la coordination d'ensemble incombe à RHDSC. En conséquence, les initiatives présentes dans d'autres ministères ont une visée différente de celle du PPC/de l'ICB.

- Le transfert du PPC et/ou de l'ICB à d'autres paliers de gouvernement ou à d'autres organismes aurait sans doute pour résultat de réduire la portée du programme, qui ne serait plus disponible dans toutes les régions du pays. Certains gouvernements provinciaux/territoriaux ont mis sur pied des programmes d'une envergure raisonnable, mais d'autres en sont quasi dépourvus. Les organismes non gouvernementaux ont

généralement une portée restreinte et/ou des ressources insuffisantes pour réaliser l'éventail d'activités dont se charge le PPC/ICB.

4.0 Recommandations et réponse de la direction

Les recommandations suivantes sont fondées sur les constatations et les conclusions de l'évaluation.

Recommandation 1 : Si le Programme de la participation dans les communautés ou ses composantes sont renouvelés, leurs objectifs et leurs résultats prévus devraient être clairement définis et mesurables.

Les objectifs du Programme sont très généraux et ses résultats prévus ne sont pas clairement définis. Pour garantir l'atteinte des résultats, il est important que le mandat du Programme et ses objectifs soient axés sur ce qu'un programme de cette envergure est capable de réaliser et qu'il soit assorti de résultats prévus clairs et mesurables.

Réponse de la direction **:** La recommandation est acceptée.

Si l'Initiative canadienne sur le bénévolat ou le Programme de la participation dans les communautés était renouvelé, la Direction générale de la participation des citoyens ferait en sorte que les objectifs et les résultats visés du (des) programme (s) soient clairement définis et mesurables.

Le personnel affecté au Programme de la participation dans les communautés travaillerait en collaboration avec le Centre d'expertise sur les subventions et les contributions, la Direction générale des examens ministériels et d'autres organismes (comme le Conseil du Trésor) pour veiller à ce que les objectifs et les résultats escomptés du (des) programme (s) renouvelé (s) soient clairement définis et mesurables.

Recommandation 2 : Toute future initiative dans le domaine du bénévolat devrait cibler principalement les organismes de petite et moyenne taille.

Les programmes du gouvernement devraient s'adresser aux groupes qui en ont le plus besoin. Les grands organismes (ceux qui ont des revenus de 500 000 $ ou plus) ont généralement la masse critique suffisante pour se doter de structures de recrutement et de gestion des bénévoles. Bon nombre des organismes de petite et moyenne taille (ceux dont les revenus annuels se chiffrent entre 30 000 $ et 499 999 $) n'ont pas les ressources humaines et financières suffisantes pour recruter ou gérer les bénévoles de manière efficace.

Réponse de la direction **:** La recommandation est acceptée.

Si la Direction générale de la participation des citoyens devait prendre part à la création d'une initiative future sur le bénévolat, elle ferait en sorte que cette dernière vise principalement des organismes bénévoles de petite taille ou de taille moyenne.

Recommandation 3 : Faire en sorte que les mécanismes de collecte de données soient élaborés et mis en œuvre dès le début du programme pour recueillir de l'information sur les résultats prévus de façon régulière.

L’un des défis associés à la présente évaluation était le manque de données sur les résultats intermédiaires et finaux. Pour tous les programmes, il est nécessaire d’établir dès le début comment l’atteinte des résultats prévus sera démontrée, et il faut élaborer et mettre en œuvre une stratégie adéquate de mesure du rendement assortie d’indicateurs appropriés et fondée sur des sources de données.

Réponse de la direction **:** La recommandation est acceptée.

Si la Direction générale de la participation des citoyens devait prendre part au renouvellement de volets existants du programme ou à la création d’une initiative future sur le bénévolat, elle veillerait à faire en sorte que des mécanismes de collecte des données soient élaborés et mis en application dès le lancement du programme afin de recueillir en permanence des informations sur les résultats prévus.

Le Programme de la participation dans les communautés travaillerait en collaboration avec le Centre d’expertise sur les subventions et les contributions, la Direction générale des examens ministériels et d’autres organismes (comme le Conseil du Trésor) pour veiller à **c**e que des mécanismes de collecte des données soient élaborés et mis en application dès le lancement du programme afin de recueillir en permanence des informations sur l’atteinte des résultats prévus.

Annexe A : Modèle logique – PPC et ICB

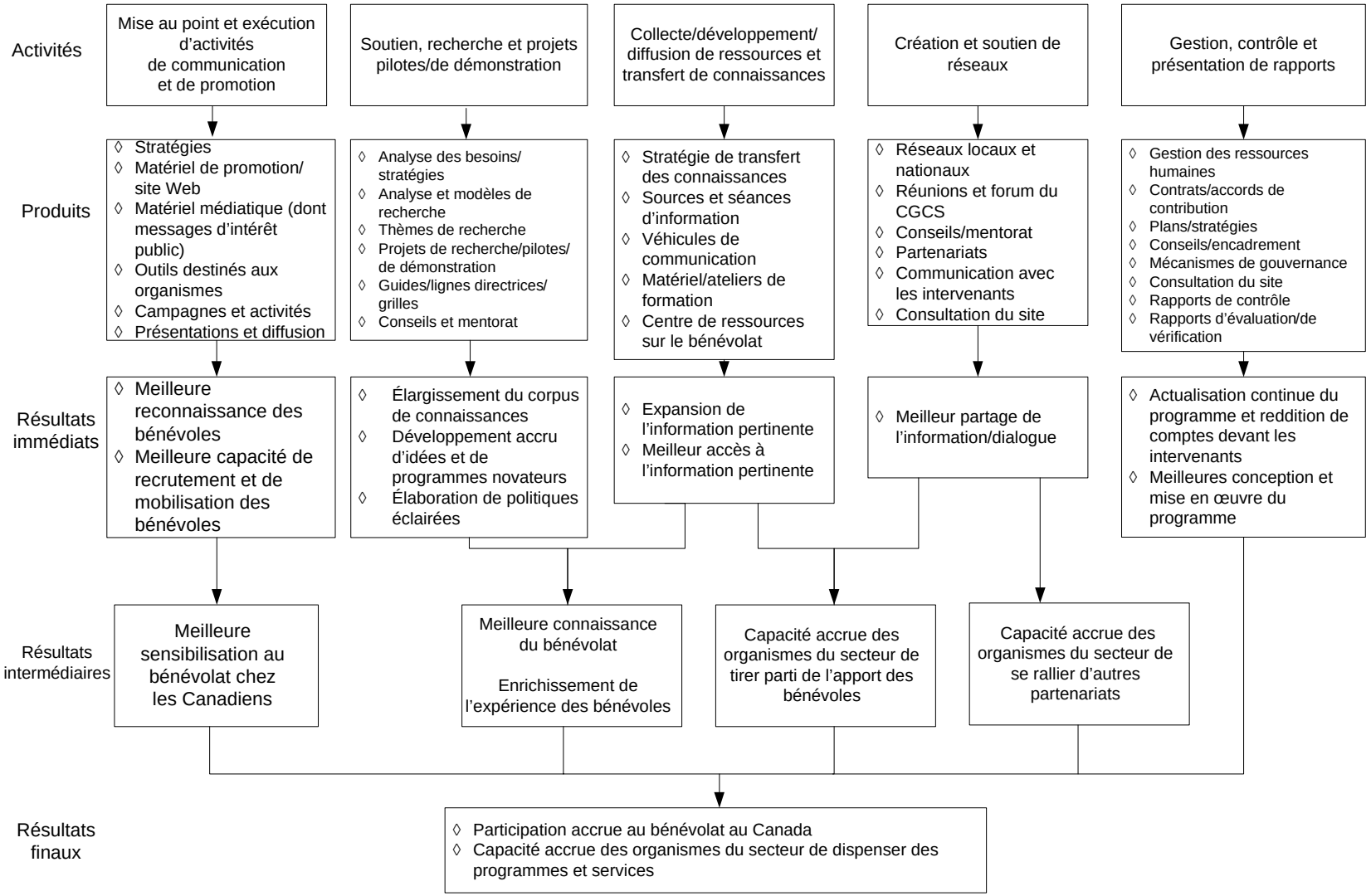

Annexe B : Points/questions/indicateurs à évaluer

Points/questions	Indicateurs	Méthodologie						
		Étude documentaire				Entrevues avec les répondants clés	Études de cas	Sondage auprès de bénévoles
		Écrits liés au Programme	Autres écrits	Médias	Enquêtes antérieures			
Pertinence								
Les objectifs du PPC/CVI cadrent-ils avec les actuelles priorités du gouvernement et les objectifs stratégiques du Ministère?	• Parallèle entre les objectifs du programme et les priorités du gouvernement fédéral et de PCH	√	√			√		
Existe-t-il en permanence un besoin tel que le gouvernement fédéral doive soutenir les initiatives et organismes qui font la promotion du bénévolat au Canada?	• Taux de bénévolat chez les Canadiens • Opinions des Canadiens et des organismes du secteur bénévole et communautaire • Opinion de la direction		√		√	√	√	√
Réussite								
Dans quelle mesure le PPC/ICB a-t-il réussi à accroître la sensibilisation des Canadiens au bénévolat et à l'apport des bénévoles?	• Les Canadiens disent se souvenir des campagnes et activités financées par le PPC/ICB • Niveau de sensibilisation des Canadiens à l'apport des bénévoles à la société • Couverture d'activités clés par les médias locaux et nationaux (reprises et fréquence)	√		√	√	√	√	√

Points/questions	Indicateurs	Méthodologie						
		Étude documentaire				Entrevues avec les répondants clés	Études de cas	Sondage auprès de bénévoles
		Écrits liés au Programme	Autres écrits	Médias	Enquêtes antérieures			
Dans quelle mesure le PPC/ICB a-t-il réussi à améliorer la compréhension du bénévolat au sein du secteur bénévole et communautaire et à enrichir l'expérience des bénévoles?	• Accès, pertinence, utilité du matériel/des activités de formation pour les utilisateurs et les organismes • Utilité du centre de ressources et des ressources affichées sur le site Web • Organismes déclarant tenir des activités de reconnaissance/mettre en œuvre des programmes de reconnaissance • Utilité du matériel et des outils de campagne/promotion et impact sur l'expérience des bénévoles	√ Formulaires d'évaluation des utilisateurs et rapports du Centre	√	√	√	√	√	√
Dans quelle mesure le PPC/ICB a-t-il accru la capacité du secteur bénévole et communautaire à tirer parti de l'apport des bénévoles?	• Nouveaux rapports/ documents/ateliers de formation réalisés • Activités de renforcement de la capacité par les réseaux locaux et impact sur les bénévoles • Idées novatrices mises à l'essai et appliquées • Niveau de satisfaction à l'égard des conseils et des activités de mentorat	√ Rapports sur le rendement	√	√		√	√	√

Le PPC/ICB a-t-il accru la capacité des organismes bénévoles à se rallier d'autres partenariats?	• Types et rôle des partenariats/collaborations (p. ex. coparrainage, consultation) • Diffusion des leçons apprises et des activités de partage de l'information • Utilité du Forum et niveau de satisfaction à cet égard	√				√	√	√
Le PPC/ICB a-t-il produit des résultats non intentionnels, qu'ils soient positifs ou négatifs?	• Impacts non prévus sur les participants, organismes et collectivités	√		√		√	√	√
Rentabilité/solutions de rechange								
Le PPC/ICB représente-t-il pour le gouvernement le moyen le plus efficient et efficace d'atteindre ses objectifs stratégiques d'encouragement au bénévolat et de renforcement des organismes du secteur bénévole et communautaire en ce qui a trait au bénévolat au Canada? Les Canadiens en ont-ils pour leur argent?	• Coût pour PCH et ses partenaires en matière de prestation • Proportion des dépenses (F et E par rapport à S et C) • Estimation des avantages directs et indirects aux plans social et économique • Mesures de l'efficience du PPC/de l'ICB en comparaison d'autres programmes de PCH et d'autres ministères fédéraux • Parallèle avec les investissements et résultats déclarés par des initiatives analogues dans d'autres pays (p. ex. Australie, RU et USA)	√	√		√ (Compte satellite des institutions à but non lucratif et du bénévolat)	√	√ (Observation et analyse)	

L'action du PPC/ICB est-elle en complément, en chevauchement ou en contradiction avec celle d'autres programmes publics d'appui au bénévolat au Canada?	• Dédoublement/chevauchement avec d'autres programmes/initiatives • Résultats obtenus par RHDSC en rapport avec l'ICB • Organismes subventionnés en vue d'objectifs analogues au sein du gouvernement du Canada.	√				√	√	
Pourrait-on envisager le transfert, en tout ou partie, des composants et activités du PPC/ICB à d'autres paliers des secteurs public, privé ou bénévole?	• Infrastructure, expertise et capacité financière de dispenser des programmes et services chez d'autres organismes des secteurs public, privé ou bénévole	√	√			√	√	

Annexe C : Étude documentaire

C.1 Écrits en rapport avec le Programme

Fondement

- Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire, décembre 2001
- Discours du budget 2006 – Cibler les priorités, 2 mai 2006
- Le nouveau gouvernement du Canada – Discours du Trône: une nouvelle feuille de route, 4 avril 2006
- Patrimoine canadien, *Rapport sur les plans et les priorités 2006-2007*
- Site Web de la Direction du développement communautaire et des partenariats: (http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pip/ds/999_DDPC.shtml)
- Site Web du Programme de la participation dans les communautés (http://www.pch.gc.ca/progs/pc-cp/cvi_f.cfm)
- Accords de contribution
  - Accord tel que modifié entre Patrimoine canadien et Imagine Canada pour le compte du Centre de développement des connaissances
  - Accord tel que modifié entre Patrimoine canadien et Bénévoles Canada pour le compte du Centre de soutien communautaire
  - Accord tel que modifié entre Patrimoine canadien et Bénévoles Canada pour le compte du Centre d'information, de renforcement des capacités et de sensibilisation (CIRCS)
- Ministère du Patrimoine canadien, Le cadre stratégique 2005-2006 et l'Architecture des activités de programmes
- Loi sur le ministère du Patrimoine canadien
- Loi sur le ministère de l'Industrie
- Loi sur le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences
- Loi sur le ministère du Développement social
- Harper présente cinq priorités pour le Canada, communiqué du Parti conservateur, 2 janvier 2006, http://72.14.205.104/search?q=cache:PxNKMtnQ0W4J:www.conservative.ca/%3Fsection_id%3D1091%26section_copy_id%3D37440%26language_id%3D2+Harper+cinq+priorit%C3%A9s+2+janvier+2006&hl=fr&gl=ca&ct=clnk&cd=1
- Historique de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (http://www.vsi-isbc.ca/fr/about/history.cfm)
- Documents d'approbation du Programme, 2001
- Agence de santé publique du Canada: Bureau du secteur bénévole (www.phac-aspc.gc.ca/vs-sb/index_f.html)
- Rapport sur les plans et les priorités pour 2005-2006
- Modalités d'application du Programme de partenariats pour le développement social (www.rhdsc.gc.ca/asp/passerelle.asp?hr=fr/pip/ds/04_PPDS_Modalites.shtml&hs=vxi)

- Notes d'allocution de l'honorable Beverley J. Oda, ministre de Patrimoine canadien et de Condition féminine Canada, Ottawa (Ontario), 24 avril 2006
- Changeons pour vrai : plate-forme électorale du Parti conservateur du Canada 2006
- Modalités de la contribution par catégorie en vertu du Programme des partenariats communautaires

Procès-verbaux du Comité de gestion et de coordination stratégique de l'ICB

- 28 novembre 2002
- 16 décembre 2006 – téléconférence
- 15 mai 2003
- 21 juillet 2003 – téléconférence
- 15 septembre 2003
- 8 décembre 2003
- 7 mars 2004
- 3 mai 2004
- 27 septembre 2004
- 29 novembre 2004
- 6 février 2005
- 16 mai 2005
- 15 septembre 2005
- 28 novembre 2005 – Séance de réflexion stratégique
- 30 janvier 2006 – Réunion ordinaire et séance de réflexion stratégique 2

Évaluations/Vérifications/Autres études

- CVI Stakeholder Discussions, Final Report (Discussions des intervenants de l'ICB, Rapport final), août 2006, Universalia
- Cadre intégré de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats, Programme de la participation dans les communautés (PPC)
- Analysis of Proposals for 2005 Pilot and Demonstration Grants (Analyse des propositions aux fins de la subvention de projets pilotes et de démonstration 2005), Centre de soutien communautaire, ICB, Lawrence J. Gemmel, septembre 2005
- Event and Project Assessment Forms and Reports from ICBA funded activities (Formules et rapports d'évaluation des projets et des activités financés par le CIRCS)
- Évaluation formative de l'Initiative canadienne sur le bénévolat, octobre 2005
- Centre de développement des connaissances, Rapport d'évaluation, mai 2005, Fataneh Zarinpoush, Stephen Hay et Cathy Barr
- Evaluation of Pilot and Demonstration Projects Funded by the Community Support Centre in 2003 (Évaluation des projets pilotes et de démonstration subventionnés par le Centre de soutien communautaire en 2003), 30 septembre 2004, Fataneh Zarinpoush, Centre canadien de philanthropie
- Évaluation des activités entourant l'Année internationale des bénévoles 2001, mars 2003
- Vérification des organismes bénéficiaires
  - Imagine Canada (CDC), 30 septembre 2004
  - Bénévoles Canada (CSC), 1er mars 2004
  - Bénévoles Canada (CIRCS), 15 septembre 2005

- Mise à jour du modèle logique à l'intention du PPC et de l'ICB

Rapports sur le rendement

- Rapport bimensuel sur le rendement du site Web, Programme de la participation avec les communautés, PCH
  - Novembre et décembre 2005
  - Janvier et février 2006
  - Mars et avril 2006
- Centre de soutien communautaire
  - Rapport jusqu'en mars 2003
  - Rapport intérimaire détaillé, 2e année, 4e trimestre (janvier-mars 2004)
  - Rapport annuel intérimaire 2004-2005
  - Rapport annuel intérimaire 2005-2006
  - Statistiques publiées sur Internet pour 2005-2006
  - Statistiques publiées sur Internet pour 2006-2007, 1er tr.
- Centre d'information, de renforcement des capacités et de sensibilisation
  - Plan de travail détaillé – 2e année
  - Diffusion et sensibilisation
  - Rapport annuel intérimaire 2004-2005, 4e tr.
  - Rapport annuel intérimaire 2005-2006
  - Activités des réseaux locaux
  - Rapport annuel intérimaire 2004-2005
  - Rapport annuel intérimaire 2005-2006
  - Évaluation du modèle de réseau local, mars 2005
    - Rapport : Entrevues avec les intervenants externes, Colombie-Britannique
    - Rapport : Entrevues avec les intervenants externes, Manitoba
    - Rapport : Entrevues avec les intervenants externes, Ontario
    - Rapport : Entrevues avec les intervenants externes, Nouveau-Brunswick
  - Évaluation du modèle de réseau local, mars 2006
    - Rapport final : Entrevues avec les intervenants externes, Alberta
    - Rapport final : Entrevues avec les intervenants externes, Terre-Neuve/Labrador
    - Rapport final : Entrevues avec les intervenants externes, Territoires du Nord-Ouest
    - Rapport final : Entrevues avec les intervenants externes, Nunavut
    - Rapport final : Entrevues avec les intervenants externes, Québec
    - Rapport final : Entrevues avec les intervenants externes, Île-du-Prince-Édouard
    - Rapport final : Entrevues avec les intervenants externes, Saskatchewan
    - Rapport final : Entrevues avec les intervenants externes, Yukon
  - Analyse horizontale des réseaux locaux, 26 juillet 2006
    - Ontario
  - Revue de fin d'exercice 2005-2006 (à l'aide d'un modèle de rapport)
    - Alberta
    - Colombie-Britannique
    - Manitoba
    - Nouveau-Brunswick

        - Terre-Neuve et Labrador
        - Territoires du Nord-Ouest
        - Nouvelle-Écosse
        - Ontario
        - Île-du-Prince-Édouard
        - Saskatchewan
    - Activités de renforcement des capacités des réseaux locaux
  - Groupe de réflexion national sur le bénévolat
    - Rapport annuel intérimaire 2004-2005
  - Réseau des organismes pancanadiens ayant recours à des bénévoles
    - Rapport annuel intérimaire 2004-2005
    - Rapport annuel intérimaire 2005-2006
  - Élaboration de nouvelles ressources
    - Rapport annuel intérimaire 2005-2006
  - Projets pilotes liés au multiculturalisme
    - Rapport annuel intérimaire 2005-2006
  - www.volunteer.ca/index-frn.php/Centrederessourcesurlebénévolat
    - Rapport annuel intérimaire 2004-2005
    - Rapport annuel intérimaire 2005-2006
  - Statistiques publiées sur Internet
    - 2005-2006
    - 2006-2007, 1er tr.
- Centre de développement des connaissances
  - Rapport intérimaire et rapport sur les dépenses, janvier-février 2003
  - Rapport intérimaire et rapport sur les dépenses, janvier-mars 2004
  - Rapport sur les activités, avril 2004-mars 2005
  - Rapport sur les activités et les dépenses, janvier-avril 2006
- Autres projets subventionnés
  - Framework Foundation
    - What a Picture! A report highlighting the results of the inaugural Framework Timeraiser, été 2005
    - Le point – Survol des activités, mars 2006

Réalisations

- Projets subventionnés par le Centre de soutien communautaire
  - Being a Governor: A Process for Board Development, Keith Seel, Andrée Iffrig, (Institute for Non-profit Studies, Mount Royal College)
  - Building the Capacity of Governance Volunteers: Giving Meaning to Governance, A Review of Governance Literature, Anita Angelina, September 2005 (Mount Royal College)
  - Building the Capacity of Governance Volunteers: Giving Meaning to Governance— Leadership and Governance: Literature Review, Judith Fitzmaurice – Johnson, February 2006 (Mount Royal College)
  - Cahier d'animation : Portes ouvertes sur la diversité (Fédération des communautés francophones et acadienne)
  - Croix-Rouge canadienne : Youth Leadership Handbook

- Diversity and Organizational Culture Assessment Tool (Independent Living Resource Centre)
- Guide de dialogue délibératoire : Portes ouvertes sur la diversité (Fédération des communautés francophones et acadienne)
- Cellules ENJEUliennes, Des regroupements régionaux pour passionnés de l'action locale (ENvironnement JEUnesse)
- Leadership Curriculum Framework: A practical teaching framework on leadership training for youth and voluntary organizations), Volunteer Richmond Information Services)
- Leading Community Change: A workshop guide to build women's leadership skills (Women's voices in leadership)
- Newcomer Youth Orientation and Integration Training Curriculum (Carefirst Seniors & Community Services Association and Chinese Youth Learning & Volunteer Program)
- New Learnings about Governance, Keith Seel
- Nova Scotia Nature Trust: A Guide to Our Volunteer Program (The Nova Scotia Nature Trust)
- Les gens et le sport : Guide d'autoévaluation de l'organisation (Groupe le Sport est Important)
- The Street Culture Kidz Project (Dustin Browne & Erika Torgunrud)
- Total Self-Help Directory for Chinese Newcomer Youth (Carefirst Seniors and Community Services Association)
- "You Gotta Know!": Youth Reaching Youth About Sexual Health—A Training Guide for Sexual Health Ambassadors (Sexual Health Centre, Terre-Neuve et Labrador)
- Volon'terre en action, guide d'accompagnement en matière d'implication politique et sociale (ENvironnement JEUnesse)
- The Youth Engagement Spectrum (HeartWood Centre for Community Youth Development)
- Youth Volunteers at Your Library: Engaging Youth in Your Library (Heartwood Centre for Community Youth Development)

- Centre de développement des connaissances. (http://www.kdc-cdc.ca/display.aspx?pid=36&cid=36) Projets subventionnés sur les sujets suivants :
  - Les avantages et la valeur du bénévolat
  - Les programmes de bénévolat d'entreprise
  - La mobilisation et la gestion des bénévoles
  - Les technologies de l'information et de bénévolat
  - Le leadership et la gouvernance
  - La responsabilité et la gestion du risque
  - L'expérience du bénévolat
  - Les jeunes bénévoles

C.2 Enquêtes

- *Canadian Volunteerism Initiative teleVox Study*, novembre 2004, Centre de recherche Décima

- *Canadian Volunteerism Initiative, teleVox Stud*y, novembre 2005, Centre de recherche Décima
- *Canadiens dévoués – Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation*, Statistique Canada, 1998 (N° au catalogue 71-542-XPF)
- *Canadiens dévoués – Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, Statistique Canada, août 2001 (N° au catalogue 71-542-XIF)
- *Canadiens dévoués – Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation*, Statistique Canada, juin 2006 (N° au catalogue 71-542-XIF)
- *Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, édition révisée, 2003, Statistique Canada, septembre 2004, édition révisée, juin 2005 (N° au catalogue 61-533-XPF)
- Étude de 2006, hors-réserve – Tableaux, données définitives
- *Partn icipation In and Benefits of Amateur Sport*, mars 2004 (tiré du sondage télévox de février 2004, Centre de recherche Décima Inc.)
- *Public Opinion Research on the Voluntary Sector: Final Report*, octobre 2001, Ipsos Reid
- *Public Opinion Research on the Voluntary Sector: Final Report*, mars 2002, Ipsos Reid
- *Reconnecting Government with Youth 2005: Research Overview*, novembre 2005, Ipsos Reid
- *Compte satellite des institutions à but non lucratif et du bénévolat : 1997-2001*, Statistique Canada, décembre 2005 (N° au catalogue 13-015-XWF)
- *Understanding the Capacity of Religious Organizations: A Synthesis of Findings from the National Survey of Nonprofit and Voluntary Organizations and the National Survey of Giving, Volunteering and Participating*, Barbara Brownlee, Glenn Gumulka, Cathy Barr et David Lasby, 29 avril 2005
- *Understanding the Capacity of Social Services Organizations: A Synthesis of Findings from the National Survey of Nonprofit and Voluntary Organizations and the National Survey of Giving, Volunteering and Participating*, Cathy Barr, Barbara Brownlee, David Lasby et Glenn Gumulka, 26 avril 2005
- *Comprendre les capacités des organismes de sports et de loisirs – Une synthèse des constatations de l'Enquête nationale des organismes bénévoles et à but non lucratif et de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation*, Glenn Gumulka, Cathy Barr, David Lasby et Barbara Brownlee, 26 avril 2005
- *Le bénévolat au Canada dans les années 90 : Évolution et statisme*, Paul B. Reed et L. Kevin Selbee, Statistique Canada, N° au catalogue 75F0048MIF – n° 4.

C.3 Médias

- *The Progression and Evolution of the CVI Promotional Campaigns: Report for Heritage Canada* – Août 2006, Bénévoles Canada

C.4 Autres écrits

- *Analysis and Dissemination of the National Survey of Giving, Volunteering, and participating (NSGVP) Results: Promoting Immigrant and Visible Minority Participation in the Voluntary Sector Issues of Inclusiveness: Economic Analysis of Charitable Donations and Volunteering Among Immigrants and Visible Minorities in Canada,* Felicitas Katepa Mupondwa, Mercy Arinze, Hilda Mooleki et Nalikando Njekwa Nachilobe, août 2003
- *ChangeUp: Capacity Building and Infrastructure Framework for the Voluntary and Community Sector,* Home Office, 2004
- *ChangeUp: Capacity Building and Infrastructure Framework for the Voluntary and Community Sector*, Final Regulatory Impact Assessment, juin 2004
- *Emerging Areas of Volunteering*, Jeffrey L. Brundney, éditeur, ARNOVA Occasional Paper Series, vol. 1, n° 2, 2005
- *Faith-Based and Community Initiative: Improvements in Monitoring Grantees and Measuring Performance Could Enhance Accountability*, juin 2006, United States Government Accountability Office, Report GAO-06-616
- *Giving Australia: Research on Philanthropy in Australia*, octobre 2005
- *Global Civil Society: Dimensions of the Nonprofit Sector*, vol. 2 (Bloomfield, CT : Kumarian Press, 2004)
- *Strategies for Boosting Volunteerism in Canada*, Marlene Deboisbriand, The Philanthropist, vol. 20, n° 1, p. 23-36
- *Analyse comparative du secteur à but non lucratif et bénévole du Canada,* Michael H. Hall, Cathy W. Barr, M. Easwaramoorthy, S. Wojciech Sokolowski et Lester M. Salamon, Imagine Canada, 2005
- *The Intersection of Governance and Citizenship in Canada: Not Quite the Third Way*, Susan D. Phillips, IRPP Policy Matters, vol. 7, n° 4, août 2006
- *The Resilient Sector: The State of Nonprofit America*, Lester M. Salamon, Bookings Institution Press, 2003
- *Strengthening Partnerships: Next Steps for Compact – The Relationship between the Government and the Voluntary and Community Sector*, A consultation document, Home Office, mars 2005 (également disponible en PDF, sur le site ww.activecommunities.homeoffice.gov.uk)
- *Towards a new partnership for community building: A report from the Private/Voluntary Sector Forum*, Imagine Canada, Forum des politiques publiques, Conference Board of Canada, 2004
- Volunteer Zone Bénévoles, Rapport final, Bénévoles Canada, 2005
- *White House Office of Faith-Based and Community Initiatives*, site Web : www.whitehouse.gov/government/fbci/president-initiative.html

Annexe D : Répondants clés

Teresa Pires, directrice, Programme de la participation dans les communautés, PCH
Don McRae, gestionnaire, Politiques et recherche, PCH

Marilyn Collins, analyste supérieure de l'évaluation, Services de vérification interne et de gestion des risques, antérieurement à la Division des affaires des secteurs à but non lucratif, bénévole et communautaire, RHDSC
Andrew Bell, gestionnaire adjoint, Division des affaires des secteurs à but non lucratif, bénévole et communautaire, RHDSC

Bénévoles Canada
Imagine Canada

RL des T.N.-O.
RL de l'ICB de l'Ontario
Terre-Neuve et Labrador
Centre du bénévolat du Sud-Est du Nouveau-Brunswick

RL du Québec
ROPRB
Social Planning Council of Winnipeg
Northern Recreation Coordinating Committee
Vancouver Aquarium
RL de l'ICB de la C.-B.
RL de l'ICB du Manitoba
Bedeque Bay Environmental Management Association
Hamilton Roundtable on Poverty Reduction

Unité des relations avec le secteur bénévole, Affaires civiques et Immigration Ontario
GNWT Municipal and Community Affairs, membre sans voix délibérative de Volunteer NWT

ICB
Calgary, citoyens en vue dans le secteur bénévole
École de politique et d'administration publique, Université Carleton

Annexe E : Organismes ayant participé à l'étude de cas

Framework Foundation, Toronto (Ontario)

Heartwood Centre for Community Youth Development, Halifax (Nouvelle-Écosse)

Recreation Nova Scotia en partenariat avec Community Links (organismes d'accueil de l'ICB de la Nouvelle-Écosse), Halifax (Nouvelle-Écosse)

Réseau de l'action bénévole du Québec, Montréal (Québec)

West Broadway Development Corporation, Winnipeg (Manitoba)

Volunteer Alberta, Edmonton (Alberta)

Annexe F : Initiatives sur le secteur bénévole et communautaire selon la province ou le territoire

Ressort	Année	Initiative	Particularités
T.N.-O.	2005	Déclaration sur le bénévolat	Reconnaît officiellement l'apport des bénévoles et l'engagement du gouvernement à leur égard
		http://www.volunteernwt.ca/home/docs/2005%20gnwt%20declaration_French.pdf	
	2005	Initiative de soutien au bénévolat • Initiative de soutien au bénévolat, plan d'action 2005-2008	Poursuit quatre objectifs : soutien au bénévolat; renforcement des capacités; resserrement des relations; liaison entre les T.N.-O. et les initiatives fédérales de soutien au secteur bénévole et communautaire
		http://www.volunteernwt.ca/home/docs/2005%20%20Volunteer%20Support%20Initiative.pdf http://www.volunteernwt.ca/home/documents/VSIActionPlan.pdf	
Colombie-Britannique	2005	Literacy Now	Initiative bénéficiant d'une subvention de cinq millions de dollars avec mandat de soutenir les programmes communautaires de littératie, en étroite collaboration avec des organismes à but non lucratif et bénévoles
		Assemblée législative de la C.-B. – http://www.leg.bc.ca/38th1st/4-8-38-1.htm	
	2004	2010 Legacies Now • Volunteers Now – aide les collectivités à renforcer leurs capacités et à accroître la participation • VolWeb.ca – système d'inscription en direct, facilitant le jumelage entre les organismes bénévoles et les personnes intéressées à appuyer leurs activités	Initiative conjointe de la province de Colombie-Britannique et de la Société de la candidature de Vancouver 2010, en vue de se préparer à accueillir les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, par le biais de volets sur les sports, la musique, les arts, la culture, la littératie et le bénévolat www.2010LegaciesNow.com
		http://www.leg.bc.ca/37th5th/4-8-37-5.htm http://www.volunteer.ca/volunteercanada/evolution/march06/POPUPS/French4.html	
Alberta	2006	VITALIZE 2006 – 18e conférence provinciale sur le secteur bénévole et communautaire (Edmonton) • Guide du programme Vitalize 2006	Conférence sur la rentabilité et la valeur ajoutée des moyens disponibles pour répondre aux besoins en matière d'éducation et de développement du secteur bénévole : administrateurs, gestionnaires de bénévoles, trésoriers, agents de financement, bénévoles de la collectivité, membres et chefs de comités issus des secteurs public, privé et à but non lucratif. On prévoit la participation de 1 100 délégués et des représentants de quelque 150 municipalités
		http://www.cd.gov.ab.ca/all_about_us/commissions/wild_rose/vitalize/index.asp	

Ressort	Année	Initiative	Particularités
	1999	Youth Leadership Development and the Youth Leadership Symposium	Prévoit des occasions pour les jeunes de développer leurs compétences en matière de leadership au sein du bénévolat
		http://www.cd.gov.ab.ca/building_communities/volunteer_community/programs/youth_programs/index.asp	
(Community Development, Parks and Protected Areas Division)	2005	Programme sur la coordination des bénévoles • Manuel du coordonnateur des bénévoles • Conférence annuelle des bénévoles	Contribue à la gestion et à la préservation des écosystèmes et paysages naturels de l'Alberta; permet d'acquérir de nouvelles compétences et de travailler avec d'autres ayant les mêmes intérêts - formation, excursions, soirées de reconnaissance, activités sociales, réseautage
		http://www.pao.gov.ab.ca/jobs/students/network/volunteer-opportunities.htm http://www.cd.gov.ab.ca/involved/parks/volunteer/stewardhandbook.pdf	
(Minister of Community Development)	1985	Wild Rose Foundation • Board Development Program • Corporate Volunteer Award of Excellence • International Development Program • International Volunteer Exchange Program • Partnership Kit • Quarterly Grants Program • Stars of Alberta Volunteer Awards/Volunteer Wall of Fame • Vitalize Provincial Voluntary Sector Conference • Vitalize Youth/Mentor Program • Voluntary Sector Advancement Program • Volunteer Week In Alberta • Wild Rose Foundation Board Members • Wild Rose Foundation Logos • Youth Initiatives Limited Grant Program	Organisme financé par le produit généré par la loterie, qui octroie un appui financier aux organismes du secteur à but non lucratif/bénévole, fait la promotion des services bénévoles, et aide les bénévoles et ceux qui y ont recours
		http://www.cd.gov.ab.ca/all_about_us/commissions/wild_rose/index.asp	
Saskatchewan (Culture, Youth & Recreation)	2002 2005	Premier's Voluntary Sector Voluntary Sector Initiative - Reflecting our Strength • premier forum annuel de l'initiative sur le secteur bénévole et communautaire du premier ministre	Cadre de partenariat entre le gouvernement de la Saskatchewan et le secteur bénévole et communautaire de la province - Vise à faciliter l'échange d'idées entre les leaders du secteur bénévole et les fonctionnaires du gouvernement sur les façons d'améliorer leurs relations de travail
		www.cyr.gov.sk.ca/voluntary_sector_initiative.html http://www.gov.sk.ca/newsrel/releases/2005/04/18-320.html	
Ontario Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration –		• Le Web au service du secteur bénévole[1]	- Une panoplie d'outils, de ressources et de pratiques exemplaires visant à soutenir les organismes bénévoles de l'Ontario dans l'usage stratégique de la technologie Internet. Plus de 60 projets Internet du secteur bénévole et communautaire ont été subventionnés de 1999

Ressort	Année	Initiative	Particularités

Bénévolat		• Bons voisins[2]
		• Trousse d'outils de relations publiques[3]
		• Fondation Trillium de l'Ontario[4]
		  • Initiative des casinos de bienfaisance de l'Ontario
		• Initiative ontarienne de filtrage
		  • Outils et ressources de l'IOF[5]
		• Programme de service communautaire des écoles secondaires[6]
		  • ressources sur le service communautaire[7]
		• Guide à l'intention des fondateurs de personnes morales à but non lucratif[8]
		• Développement rural – Manuel[9]
		• Travailleurs avisés Ontario[10]
			à 2005
			- Pour la promotion du bénévolat informel et de la sécurité dans les collectivités
			- Pour mieux sensibiliser aux actions et à leur raison d'être
			- Organisme du ministère de la Culture bénéficiant d'une subvention annuelle de 100 million de dollars du gouvernement, par l'entremise de l'Initiative des casinos de bienfaisance de l'Ontario. Subventionne des projets dans les domaines suivants : arts et culture, environnement, services humains et sociaux et sports et loisirs
			- Contribution de 1,3 million de dollars à un projet pilote de trois ans visant la promotion d'une action bénévole sécuritaire et efficace par le biais des initiatives de bénévolat du ministère des Affaires civiques
			- Pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, les élèves doivent accomplir un minimum de 40 heures de service communautaire
			- Bénévolat étudiant à court terme
			- Lignes directrices simples sur la constitution en personne morale d'une société de bienfaisance
			- Plus de 40 fiches info sur les organisations efficaces et le développement rural
			- Site Web renfermant de l'information sur la santé et la sécurité au travail, sur les normes d'emploi et des renseignements sur la façon d'aider les jeunes bénévoles, les parents des bénévoles et les organismes de parrainage à assurer un milieu de bénévolat qui soit sain et sécuritaire

		http://www.citizenship.gov.on.ca/french/citdiv/voluntar/index.html 1. http://www.citizenship.gov.on.ca/french/citdiv/voluntar/vao-tools.htm 2. http://www.citizenship.gov.on.ca/french/citdiv/voluntar/good.htm 3. http://www.citizenship.gov.on.ca/french/citdiv/voluntar/prkit.htm 4. http://www.trilliumfoundation.org/cms/fr/index.aspx 5. http://72.14.205.104/search?q=cache:7e7n8pPRHI8J:www.citizenship.gov.on.ca/french/citdiv/voluntar/osi.htm+initiative+ontarienne+filtrage&hl= 6. http://www.citizenship.gov.on.ca/french/citdiv/voluntar/involve.htm 7. http://www.citizenship.gov.on.ca/french/citdiv/voluntar/involve.htm#top_of_page 8. http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/pgt/nfpinc/charities.asp 9. http://www.omafra.gov.on.ca/french/index.html 10. http://www.worksmartontario.gov.on.ca/scripts/default.asp?lang=fr&contentID=&mcategory=	

Ressort	Année	Initiative	Particularités
Québec	2006	Dossiers Jeunesse	
		http://www.premier.gouv.qc.ca/secteur/services_citoyens/services_jeunesse_en.html	
(Agence du revenu du Canada et Revenu Québec)	2006	Programme des bénévoles	Offre de l'aide à des personnes qui ont besoin d'assistance pour remplir leurs déclarations de revenus, mais qui n'ont pas les moyens de recourir à des services professionnels. Des bénévoles sont recrutés par le biais d'associations, de groupes communautaires et d'organismes à but non lucratif. On aide ainsi plus de 150 000 personnes pendant la période des déclarations
		http://www.revenu.gouv.qc.ca/fr/particulier/impots/declaration/benevoles.asp	
Nouveau-Brunswick (Jeunesse Restigouche Youth)	2006	Partenariat pour la prestation des services aux jeunes : programme de bénévolat – en retour des heures de bénévolat, on remet aux jeunes : • 40 heures – un certificat et un T-shirt; tirage de prix lors d'une activité • 100 heures – un sac à dos, la chance de participer au tirage et une invitation à l'activité pendant laquelle a lieu le tirage	Familiarise les jeunes avec le bénévolat et ses avantages comme une forme d'expérience professionnelle
		http://www.jry.org/indexFr.htm	
Î.-P.-É. (Dept. of Community and Cultural Affairs)	2006	Programme de bourse de service communautaire	- la bourse récompense le bénévolat effectué dans la collectivité par des étudiants des 11e et 12e années de l'Île qui prévoient faire des études postsecondaires – pour encourager le bénévolat, appuyer les organismes de bénévolat et aider les jeunes à réaliser leurs objectifs en matière d'études
		http://www.gov.pe.ca/educ/index.php3?number=75652	

Annexe G : Reconnaissance des bénévoles selon la province ou le territoire – Cérémonies et distinctions

Ressort	Année	Distinction	Source
Yukon	depuis 1977	Yukon Commissioners Award for Public Service	http://www.gov.yk.ca/commissioner/awards.html
Alberta (subvention de la Wild Rose Foundation)	depuis 2005 depuis 2000 depuis 2001	• Corporate Volunteer Awards Of Excellence, prix décernés lors d'une soirée de gala – Deux entreprises, petites, moyennes ou grandes • Stars of Alberta Volunteer Awards – Deux personnes, jeunes, adultes ou aînées • Volunteer Wall of Fame	http://www.cd.gov.ab.ca/all_about_us/commissions/wild_rose/corporatevolunteer/index.asp http://www.cd.gov.ab.ca/building_communities/volunteer_community/programs/stars/index.asp
Saskatchewan	depuis 1995 2001 depuis 2001	• Saskatchewan Volunteer Medal • Programme spécial de l'Année internationale des bénévoles • Saskatchewan Volunteer Pin	http://www.gr.gov.sk.ca/protocol/Honours/SVM.htm
Manitoba	2007 2006 depuis 2001	• 24th Volunteer Awards Dinner for Volunteer Week – organisé par Volunteer Manitoba • 23 témoignages de reconnaissance de la part du premier ministre du Manitoba – particuliers, jeunes, groupes communautaires • Le Lieutenant-gouverneur veut changer les choses, Prix du Lieutenant-gouverneur pour contribution exceptionnelle à la communauté, Prix vice-royal du Lieutenant-gouverneur pour services bénévoles	http://www.volunteermanitoba.mb.ca/newsite/volunteer_awards.htm http://www.lg.gov.mb.ca/index.fr.html
Ontario (Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration – Services	2006 depuis 1996	• Distinction pour services bénévoles, reconnaissant des années de service continu • Distinctions pour contribution bénévole	http://www.citizenship.gov.on.ca/french/citdiv/honours/vsa/vsa.htm

Ressort	Année	Distinction	Source
bénévoles	depuis 1999 1996-2001 depuis 2001	exceptionnelle, 20 médailles • Médaille de l'Ontario pour les jeunes bénévoles (10 médailles pour des jeunes de 15 à 24 ans) • Médaille du mérite civique de l'Ontario • Temple de la renommée du bénévolat de l'Ontario	http://www.citizenship.gov.on.ca/french/citdiv/honours/good_cit/gca.htm http://www.citizenship.gov.on.ca/french/citdiv/honours/vhof/vhof.htm
Nouveau-Brunswick	depuis 2001 - -	• Prix de bénévolat pour les familles et les communautés (jeunes, adultes, aînés et organismes) • Prix du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse en action, la jeunesse en mouvement - Deux jeunes, un garçon et une fille, dans • chaque comté • Prix des jeunes bénévoles reconnaissant 100 heures de service	http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/Pub/EServices/ListServiceDetailsFr.asp?ServiceID1=14596&ReportType1=All http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/Pub/EServices/ListServiceDetailsFr.asp?ServiceID1=14096&ReportType1=All http://www.ted-fde.gnb.ca/onthemove/benevolat.htm
Nouvelle-Écosse	2006	32nd Annual Provincial Volunteer Awards Ceremony and Diner (Le Lieutenant-gouverneur et le premier ministre de la Nouvelle-Écosse rendent hommage à 68 bénévoles) • Representative Volunteer Award • Model Volunteer Community Award • Youth Volunteer of the Year • Building Healthier Futures Corporate Award • Volunteer Family Award	http://www.recreationns.ns.ca/volunteerawards
		Disponibles en direct : • Pochette de presse 2006 – comprend la formule de remise des distinctions à 68 récipiendaires • Formules de mise en candidature 2006 (également aux niveaux de RNS) • Brochure : articles et présents, reconnaissance des bénévoles • Galerie de photos, remise des distinctions 2005	http://www.recreationns.ns.ca/volunteerawards

Ressort	Année	Distinction	Source
		• Pochette de presse, remise des distinctions aux bénévoles – biographie détaillée et renseignements sur les distinctions, les logos et autres	
Î.-P.-É. (Dept. of Community and Cultural Affairs)	2003 2001	• Volunteer Recognition Awards - sept récipiendaires • Hommage aux bénévoles sur les ondes – 630 CFCY, CHTN et Magic 93 • 20 000 certificats de reconnaissance	http://www.assembly.pe.ca/sittings/2003spring/hansard/2003-04-25-hansard.pdf
Terre-Neuve et Labrador	2001	• Newfoundland and Labrador Volunteer Medal	http://www.releases.gov.nl.ca/releases/2001/exec/1127n04.htm